

MINISTERE CHARGE DE LA PROMOTION FEMININE,  
DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE  
REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

# **L'ETUDE POUR LE DEVELOPPEMENT DES OASIS CENTREE SUR LA PROMOTION FEMININE EN REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

## **RAPPORT FINAL RAPPORT PRICIPAL**

**MARS 2008**

**AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE**

**TAIYO CONSULTANTS CO., Ltd.  
EARTH & HUMAN CORPORATION CO., Ltd.**

|            |
|------------|
| <b>SNO</b> |
|------------|

|           |
|-----------|
| <b>JR</b> |
|-----------|

|               |
|---------------|
| <b>08-003</b> |
|---------------|

| Taux de change (Décembre 2007) |   |              |
|--------------------------------|---|--------------|
| US\$ 1.00                      | = | UM 247.36    |
| UM 1.00                        | = | US\$ 0.00404 |
| US\$ 1.00                      | = | Yen 108.70   |

## **PRÉFACE**

En réponse à la requête formulée par le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, le Gouvernement du Japon a décidé de mener une Étude pour le Développement des Oasis Centrée sur la Promotion Féminine en République Islamique de Mauritanie et a confié cette étude à l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).

La JICA a envoyé en Mauritanie, une mission d'étude dirigée par Monsieur Shigeru TAKAGI de Taiyo Consultants Co., Ltd. associant Earth & Human Corporation de septembre 2005 à février 2008.

La mission a tenu de nombreuses séances de discussion avec les officiels concernés du Mauritanie et a mené des études sur le terrain dans la zone d'étude. De retour au Japon, la mission a mené des études complémentaires et préparé le présent rapport final.

J'espère que le présent rapport contribuera à la promotion de ce projet et au renforcement des lignes d'amitiés qui unissent nos deux pays.

Pour finir, je tiens à remercier vivement toutes les personnes concernées du Gouvernement Mauritanien pour le soutien qu'ils ont accordé à la mission.

Mars 2008

Eiji HASHIMOTO

Vice-Président

Agence Japonaise de Coopération Internationale

## Lettre de présentation

A l'attention de Monsieur Eiji HASHIMOTO, le vice-président

Agence Japonaise de Coopération Internationale

Nous avons le plaisir de vous soumettre le rapport final relatif à « l'Etude pour le Développement des Oasis centrée sur la Promotion Féminine en République Islamique de Mauritanie » qui vient de toucher à sa fin.

Le gouvernement japonais a mis en oeuvre « l'Étude sur le Développement des Oasis » pour la période d'avril 2001 à septembre 2004 dans les Wilayas de l'Adrar et du Tagant. Cette étude a proposé dans son cadre les projets prioritaires axés sur les activités féminines tout en mettant en évidence l'importance et l'efficacité de l'appui aux femmes dans le développement des oasis. Toutefois, la nécessité du renforcement de la structure de vulgarisation à travers la formation du personnel en vue de mener un développement durable par les mains des habitants ou la situation difficile où l'appui aux femmes a énormément de difficulté d'atteindre les personnes cibles dans le milieu oasien ont été révélés.

La présente étude a été mise en oeuvre avec objectif de renforcer la structure de vulgarisation du Ministère Chargé de la Promotion Féminine, de l'Enfance et de la Famille (MCPFEF) et le personnel qui sont en charge de coordination de l'aspect du genre et de l'appui aux femmes en récapitulant les méthodes d'appui aux femmes du milieu oasien. Ainsi, les activités de l'étude pilote multisectorielles couvrant les différents domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la santé ou des activités génératrices des revenus ont été menées pendant 24 mois entre janvier 2006 et décembre 2007. Et l'Equipe d'étude a élaboré avec concours du MCPFEF, du Ministère de la Santé et du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, le « Manuel pour l'amélioration des conditions de vie et le développement des oasis par la promotion féminine » sur la base des expériences et les leçons obtenues à travers les activités pilotes. Ce manuel, traduit en arabe pour l'utilisation sur le terrain, a été distribué à toutes les Coordinations Régionales du MCPFEF, aux personnes s'occupant de la vulgarisation ou aux départements ministériels concernés.

L'Equipe d'étude souhaite la contribution du présent rapport ainsi que du manuel cité ci-dessus à l'amélioration des conditions de vie et à la réduction de la pauvreté des habitants du milieu oasien en étant exploités par le MCPFEF et les organismes concernés mais aussi au développement de l'amitié entre la Mauritanie et le Japon.

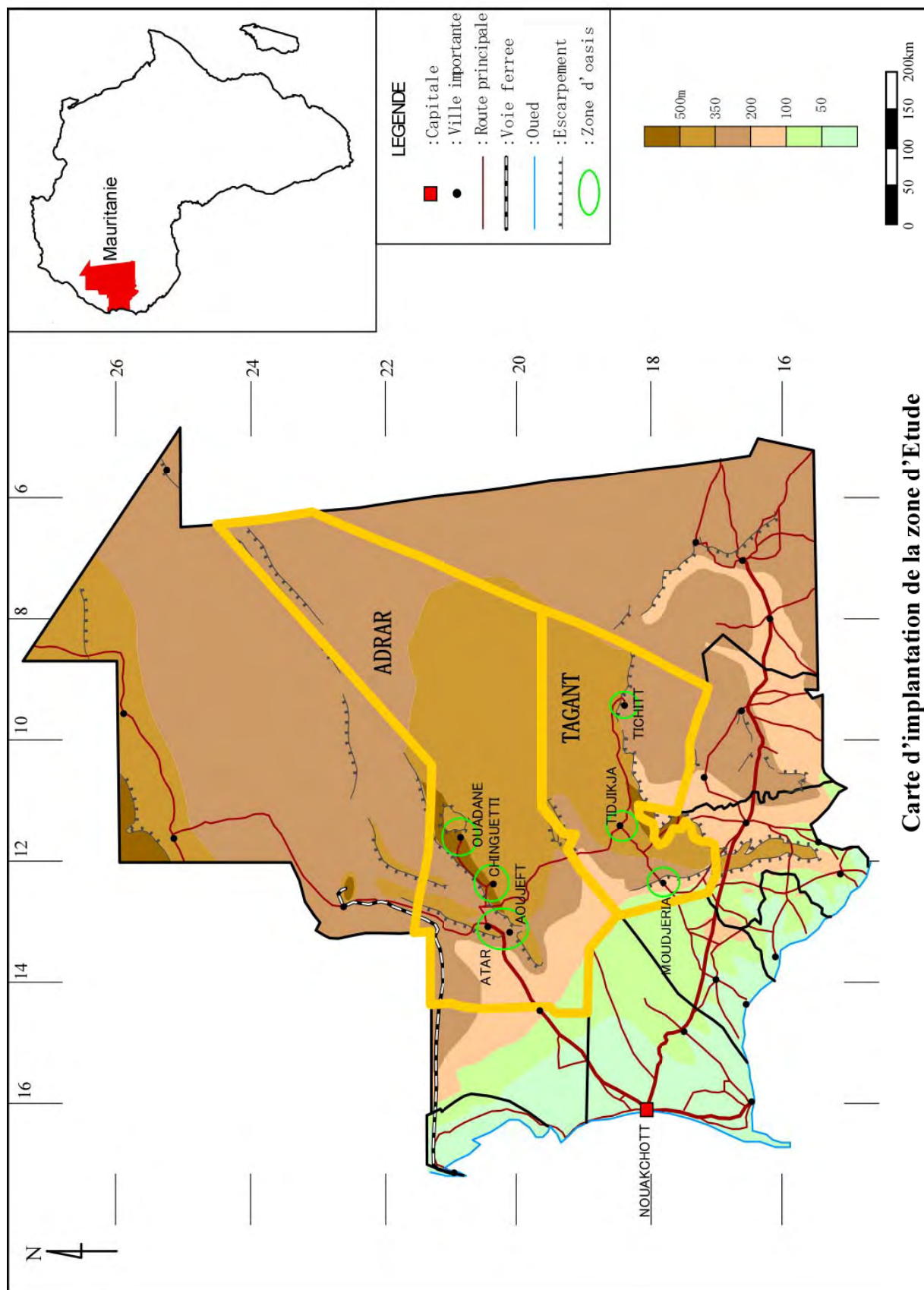
En terminant, nous tenons à exprimer nos remerciements sincères à la JICA, à l'ambassade du Japon au Sénégal, au bureau de la JICA au Sénégal ainsi qu'aux autorités concernées du gouvernement de la République Islamique de Mauritanie à savoir le MCPFEF, pour les appuis et les aides qu'ils nous ont apportés. Nous tenons par ailleurs à remercier les membres du comité consultatif pour leurs précieux conseils à l'étude.

mars 2008

Shigeru TAKAGI

Chef d'Equipe d'Etude

TAIYO CONSULTANTS CO. Ltd.



## Activités pilotes de la culture maraîchère (1)



Préparation de ferme



Pots pour pépinières



Repiquage



Arrosage avec raccord flexible



Croissance des légumes



Croissance des légumes



Pesage des récoltes



Culture dans paniers pendant la saison chaude

## Activités pilotes de la culture maraîchère (2)



Culture sous l'ombre de la saison chaude



Culture sous l'ombre de la saison chaude



Atelier de vulgarisation dans les oasis



Atelier de vulgarisation à la Délégation du MAE



Manuels destinés aux AVB et oasiens



Suivi par AVB



Séchage de légumes



Transformation de tomate

## Activités pilotes d'élevage de volailles



Cage de démonstration



Cage de démonstration



Formation sur abreuvement



Construction de cage par les habitants



Construction de cage par les habitants



Cage construite par les habitants



Cage construite par les habitants



Cage construite par les habitants

## Activités pilotes d'AGR



Activités de teinture en groupe



Broderie avant la teinture



Pratique de teinture



Pratique de teinture



Essai de confection de vêtement d'enfant



Formation d'utilisation de machine à coudre



Essai de confection de vêtement d'enfant



Exposition lors de la journée des femmes (8 mars)

## Activités pilotes d'amélioration de la santé et hygiène



Activités d'infirmiers de poste de santé



Suivi des AA/ASC par l'infirmier



Formation sur dépistage des microbes



Formation sur le suivi de croissance



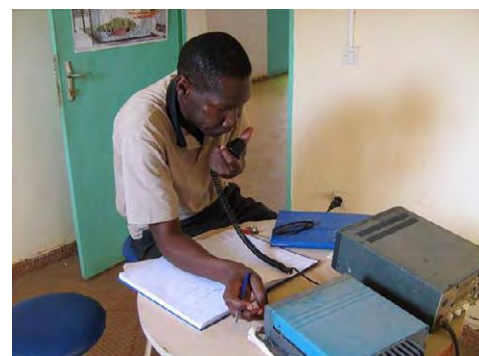
Activités des AA/ASC



Activités d'appui aux femmes sous l'initiative des AA/ASC



Installation de radio (poste de santé)



Communication radio

## Séminaire d'amélioration des conditions de vie



Explication d'amélioration des conditions de vie par personne participant au stage au Japon



Discussion en groupe



Présentation du résultat de discussion



Orientation sur amélioration de la nutrition



Formation culinaire de viande blanche et de poisson pour la diversification des sources de protéines



Confection de beignet avec œuf



Formation sur foyer amélioré



Planification en groupe de plan d'activités

# Rapport abrégé

## Chapitre 1 Introduction

### (1) Introduction

«L'Étude sur le Développement des Oasis»(appelée ci-après « la précédente étude de la JICA») a été menée par le gouvernement du Japon dans la période d'avril 2001 à septembre 2004, ayant pour cibles les wilayas de l'Adrar et du Tagant. En clarifiant l'importance et l'efficacité d'appui aux femmes dans le développement du milieu oasien, cette étude a proposé dans son cadre les points suivants en axant sur les activités féminines. *1. Réduire l'incidence de la pauvreté de moitié en milieu rural 2. Améliorer les conditions de santé et d'hygiène. 3. Mettre en place un système de gestion de ressources en eau par les populations.*

Or, le renforcement de la structure de vulgarisation à travers la formation du personnel s'occupant du développement est indispensable pour un développement durable par les mains des habitants. Par ailleurs, l'élaboration du plan de développement rural centré sur les femmes est requise vu la situation dans laquelle l'appui aux femmes du milieu oasien est difficile à atteindre.

Dans ce contexte, à la suite de la précédente étude, le gouvernement mauritanien a adressé une requête au gouvernement japonais le 22 décembre 2004 pour la réalisation de «l'Étude pour le Développement des Oasis centrée sur la Promotion Féminine en République Islamique de Mauritanie» en vue de renforcer le développement du milieu oasien à travers l'appui aux femmes.

### (2) Objectifs de l'étude

Ciblant sur les deux Wilayas de la zone oasienne de l'Adrar et du Tagant, les objectifs de l'étude sont les suivants.

- (1) Elaborer le Plan d'Actions du développement rural pour l'amélioration des conditions de vie et la réduction de la pauvreté de la population oasienne qui tient compte de l'aspect du genre.
- (2) Améliorer les capacités des ressources humaines et institutionnelles du MCPFEF ainsi que des organisations intéressées.

Le Plan d'Actions ci-dessus doit être élaboré conformément à l'évolution du développement des oasis mené dans ce pays jusqu'à présent pour être exploité par les mains des habitants, du personnel administratif ou des ONG. De ce fait, établir tout d'abord un Plan d'Actions préliminaire qui servira de base des activités de l'étude pilote qui seront menées conjointement avec les organisations concernées. Enfin, nous visons à concrétiser les mesures du développement du milieu sur la base des leçons ou des propositions qui seront obtenues par la réalisation de ces activités.

### **(3) Processus de l'étude**

L'étude couvrira 31 mois, du mois de septembre 2005 à mars 2008.

## **Chapitre 2 Arrière plan de l'étude**

### **(1) Arrière plan de l'étude**

#### **1) Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)**

Elaboré en 2001, le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) est la politique principale du gouvernement mauritanien qui s'est fixé l'objectif principal de réduire la pauvreté dont le niveau de revenus est moins de 53.841UM/an/personne à moitié du milieu rural à l'horizon 2015, comme 3/4 des personnes pauvres vivant dans ce milieu.

Le gouvernement mauritanien a procédé à l'évaluation de la première phase du CSLP (de 2001 à 2004) durant la période de 2005-2006 afin de réviser les activités prioritaires. Ensuite, le plan d'actions de la deuxième phase du CSLP (2006-2010) a été élaboré au mois d'octobre 2006. Ainsi, 4 domaines prioritaires (éducation, santé, eau et infrastructures) et 2 zones prioritaires (milieu rural aride et quartier pauvre des zones urbaines) d'intervention ont été identifiés.

#### **2) Stratégie Nationale de la Promotion Féminine (SNPF)**

Malgré l'adoption du CSLP en 2001 par le gouvernement qui a reconnu la fragilité des rôles et de la situation des femmes dans le développement socio-économique, l'intégration du point de vue de genre dans la stratégie de chaque secteur n'était pas suffisante. Vu cette situation, le gouvernement s'est fixé comme objectif de faire participer les femmes aux processus décisionnels dans le cadre de sa « Stratégie

Nationale de Promotion Féminine (SNPF) (2005-2008) » et a décidé d'aborder les problèmes liés au genre dans le nouveau cadre stratégique de lutte contre la pauvreté.

Les objectifs stratégiques et les activités prioritaires indiqués dans la SNPF sont intégrés dans le plan d'action de la seconde phase du CSLP 2006-2010. L'accent est mis sur, i) le renforcement de la productivité des femmes, ii) la participation des femmes à la prise de décision et, iii) le développement de la stratégie qui apporte le changement du comportement à travers la planification et l'exécution du programme de sensibilisation et de vulgarisation (IEC).

### **3) Politique du développement du milieu rural**

Le gouvernement mauritanien vise « l'amélioration de la productivité » et « la diversification des produits » dans sa stratégie de développement de la zone rurale et s'est fixé comme objectif final « le renforcement de la compétitivité sur les marchés nationaux et internationaux ». Cette politique met l'accent sur la riziculture irriguée.

Les orientations stratégiques du développement du secteur oasien ont pour objectif global un développement durable du secteur en raison de la fragilité du milieu. Malgré son faible poids dans l'économie nationale, l'agriculture oasienne contribue à la fixation des populations, à la régénération du milieu naturel et à la sécurité alimentaire du pays.

## **(2) Aperçu du milieu oasien**

### **1) Aperçu**

Du point de vue historique, les oasis ont toujours joué un rôle prédominant, aussi bien social que culturel, ayant permis au fil des années la sédentarisation des populations locales. Le sous-secteur oasien compte quelques 15 000 exploitations de très petite dimension pratiquant l'agriculture qui repose essentiellement sur les cultures céréalière et maraîchère qui combinent la culture des palmiers dattiers et l'irrigation, et l'élevage. En plus, ce secteur connaît une situation de déséquilibre marquée d'une part, par une forte incidence de la pauvreté, liée en partie à l'enclavement et à la perte des avantages comparatifs traditionnels des oasis en termes de l'expédition des produits et d'autre part, par une surexploitation des ressources en eau, de la baisse de la nappe phréatique ou de l'ensablement.

## **2) Evolution de la situation sociale**

On peut citer le problème de l'exode de la population rurale obligée de partir vers les villes à cause de la sécheresse persistante. La plupart de ces personnes étant des hommes, le nombre des foyers dirigés par les femmes augmente considérablement dans le milieu rural. Par conséquent, le rôle des femmes en tant que moteur du développement de la zone devient de plus en plus important.

## **Chapitre 3 Situation générale de la zone ciblée**

### **(1) Conditions naturelles**

En ce qui concerne la météorologie de la zone d'étude, elle peut être séparée en trois périodes à savoir; la saison de pluies avec des températures élevées (juillet-octobre), la saison sèche avec des températures modérées (novembre-mars) et la saison sèche avec des températures élevées (avril-juin). La pluviométrie moyenne annuelle est 75,0 mm à Atar et 118,1mm à Tidjikja avec 80-84% du volume pluviométrique concentré dans la saison des pluies. Les années sèches et abondantes en pluie apparaissent irrégulièrement et la fluctuation de la pluviométrie varie énormément d'une année à l'autre. Durant ces dernières années, les années de sécheresse avec la pluviométrie inférieure à 100mm/an reviennent tous les deux ans.

La température moyenne annuelle est de 28,4 °C et le mois dont la température moyenne est la plus élevée est le mois de juillet où elle atteint 34,9°C à Atar et 34,8°C à Tidjikja. L'écart entre la température maximale moyenne mensuelle et la température minimale est 24,4°C à Atar et 22,3°C à Tidjikja.

Géographiquement, la zone d'étude peut être divisée en plateaux, les alluvions, les cônes de déjection, les plaines d'inondation, les dunes de sables et les oueds. Du point de vue hydrogéologie, l'unité géographique la plus importante est l'oued dans la zone d'étude. Les oueds principaux coulent sur le long du linéament et étroitement liés avec la répartition de nombreuses oasis.

### **(2) Situation socioéconomique**

La zone d'étude est constituée de 2 Wilayas (région) que sont l'Adrar et le Tagant qui sont divisées en 7 Moughataa (département). Sous ces départements, il y a un total de

21 communes dans la zone d'étude et chaque commune est composée par plusieurs oasis. Il existe 57 oasis en Adrar et 60 au Tagant, total 117 dans la zone de la présente étude. Le nombre des associations oasiennes est de 23 dans la Wilaya de l'Adrar et 18 dans la Wilaya du Tagant.

La population dans la zone d'étude est approximativement de 78 000 habitants pour les deux Wilayas, ce qui représentait 3% de la population totale nationale en 2000. La population a diminué de 1988 à 2001 avec le taux de diminution moyen de 4,2%. L'exode de la population vers les zones urbaines causée par la diminution de la production agricole par la sécheresse ou le taux de mortalité infantile est élevé peuvent être cités comme causes de cette diminution de la population dans la zone d'étude.

### **(3) Aspect du genre dans le milieu oasien**

Environ 29% des ménages mauritaniens sont dirigés par des femmes et ce chiffre s'élève à 32% dans le milieu rural. Le niveau des revenus des ménages dirigés par des femmes étant plus bas par rapport aux autres ménages, la paupérisation de ces ménages est un facteur important pour le développement du milieu oasien.

Dans le milieu oasien, presque tous les travaux ménagers sont à la charge des femmes. Le temps dévolu à ces travaux étant long, il empêche les femmes de se consacrer aux activités productives.

Seuls 36% des femmes gagnent quelconque revenu par une activité génératrice de revenu et les 64% restants ne gagnent rien. On voit clairement que ce sont les femmes qui assurent les dépenses importantes telles que l'achat de nourriture, la santé ou l'éducation des enfants. Alors, on peut supposer qu'une diminution de leur revenu peut bien influencer la santé ou l'éducation des enfants. Et les femmes chefs de ménages qui sont obligées d'assurer les parts normalement dévolues aux hommes ont une difficulté extrême de trouver les ressources nécessaires.

Bien que la loi moderne autorise la propriété foncière aux femmes, il est extrêmement limitée la possession de terrain par des femmes. Lors de notre enquête dans la zone concernée, il a été révélé la difficulté pour les femmes d'avoir un terrain ou de la difficulté d'accès à la terre et que ce fait empêche et limite leurs activités productives. Ne possédant pas de droit foncier, la motivation des femmes pour la protection ou la gestion de la terre ne peut être stimulée, et l'accès aux services et aux informations relatifs à la gestion de la terre ou à la vulgarisation agricole devient plus difficile.

#### **(4) Agriculture**

L'agriculture est pratiquée sous le climat aride ou semi-aride dans ce pays. Les produits principalement cultivés sont ; le mil, le sorgho et les haricots dans les champs d'inondation (culture de décrue), le riz au bord du fleuve Sénégal et la datte dans les oasis. La superficie de culture ou le volume de production varient énormément une année à l'autre en fonction de la situation pluviométrique.

L'agriculture dans les Wilayas de l'Adrar et du Tagant consiste à i) la culture des palmiers ou le maraîchage, et à ii) la culture de décrue du mil ou du niébé. L'élevage complété de la culture des dattes dans les oasis, de la culture céréalière ou maraîchère sur les lits d'oued sont les principales activités productives de ces deux Wilayas.

Les rôles des hommes et des femmes sont divisés dans l'agriculture oasienne. Les activités de la culture des palmiers ou des céréales sont à la charge des hommes. D'ailleurs, ce sont les hommes qui s'occupent de la culture maraîchère commerciale des carottes en Adrar. Par contre, la culture maraîchère destinée à la consommation domestique est essentiellement pratiquée par les femmes ou les groupes de femmes dans les deux Wilayas.

L'élevage est une industrie traditionnellement importante dans les deux Wilayas. Etant considéré comme bien, les animaux sont vendus quand les habitants ont besoin d'espèce.

Les palmiers dattiers et les légumes sont cultivés sur le long des oueds. Les puits qui profitent de la nappe peu profonde sont creusés sur le long des oueds et utilisés pour la culture des palmiers dattiers. Et les légumes sont cultivées sous les palmiers en profitant de l'eau de l'irrigation des palmiers.

Le transport des produits, y compris les produits agricoles, et le déplacement des gens à proximité des villes d'Atar et Tidjikja, ou des oasis situées le long des routes principales sont assurés par les taxis brousses ou les camions. Par contre, le transport des produits ou le déplacement des gens dans les zones enclavées sont assurés par les 4x4 pick-up privés, et ceci de manière irrégulière ou par location au besoin. En général, chaque producteur expédie lui-même ses produits à l'absence d'expédition groupée par l'Association ou le groupement de producteurs.

## **(5) Santé et hygiène**

Les deux Wilayas ciblées par la présente étude sont entourées d'un environnement naturel hostile et présentent des difficultés d'accès aux services médicaux. Les principales maladies sont ; les maladies de l'appareil respiratoire, la diarrhée, la conjonctivite en Adrar et les maladies de l'appareil respiratoire, le paludisme, la diarrhée et les maladies parasitaires au Tagant. Il y a nombreux cas de conjonctivite en Adrar où le climat est relativement sec, et de paludisme au Tagant où la pluviométrie est relativement riche.

Parmi les 57 oasis de l'Adrar, seules les 15 oasis disposent de postes de santé (PS) avec les infirmiers, le personnel médical de base, et les 22 disposent des accoucheuses auxiliaires (AA) qui ont reçu une formation de courte durée à l'Ecole Nationale de la Santé. D'un autre côté, parmi les 69 oasis du Tagant, seules les 13 disposent de postes de santé et les oasis disposant des AA ne sont que 17.

Les nombres d'accouchement par femme en Adrar et au Tagant sont respectivement 6,0 et 5,7 et les taux de mortalité infantile de ces deux Wilayas sont respectivement 1,4 personnes et 1,2 personnes. Plus de moitié des femmes ont accouché soit à la maison (ou sous la tente) ou à l'extérieur sans aucune assistance. Le nombre faible d'accouchement dans les établissements sanitaires spécialisés ou postes de santé malgré l'existence d'environ moitié des femmes qui ont reçu quelque assistance à l'accouchement, nous fait penser que l'assistance est apportée par les mains des accoucheuses traditionnelles qui n'appartiennent pas aux services médicaux.

## **(6) Activités génératrices de revenus**

Les principales activités génératrices des revenus des femmes dans le milieu oasien sont; le maraîchage, l'artisanat, le séchage des légumes ou le petit commerce. L'activité génératrice de revenus qui intéresse plus les femmes est le maraîchage. Toutefois, il est très difficile d'assurer une quantité suffisante de récolte qui génère assez de bénéfice par le fait qu'il n'est pas facile de posséder un terrain pour une femme ou un groupe des femmes.

La plupart des femmes mènent des activités génératrices de revenus en appartenant aux groupes tels que les coopératives féminines. Toutefois, ces coopératives féminines ont des problèmes de gestion en n'ayant pas d'expérience dans les matières de planification, de financement, de comptabilité ou de coordination entre organisations.

## **(7) Développement des oasis (projets concernés)**

### **1) Programme du Développement Durable des Oasis (PDDO)**

Ce programme est réalisé sous le financement conjoint du FIDA, du fonds koweïtien, du Fonds pour l'Environnement Mondial FEM et du gouvernement mauritanien. Prenant la relève du Projet Oasis phase II qui s'est achevé en 2003, ce programme est démarré en février 2005 pour une durée de 8 ans dans les 5 Wilayas de l'Adrar, du Tagant, de l'Assaba, du Hodh El Garbi et du Hodh El Chargui en vue d'aménager la base du développement oasien par la réduction de la pauvreté pour que les habitants eux-mêmes puissent se charger d'une partie de la préservation de l'environnement. Ce programme est composé par des composantes ; d'organisation des communautés oasiennes, de développement de capacité de production durable des oasis, de financement, d'aménagement des infrastructures de base et de coordination/suivi/évaluation.

### **2) Projet de Développement Rural Communautaire (PDRC)**

Financé par la Banque Mondiale pour la période d'octobre 2004 à octobre 2010, ce projet mène des activités dans les 10 régions de ; l'Adrar, le Tagant, l'Assaba, le Hodh El Garbi, le Hodh El Chargui, le Gorgol, le Brakna, la Trarza, le Guidimaka et l'Inchiri. On peut citer le Projet des Services Agricoles (PSA) qui a commencé en 1994 et le Projet de Gestion des Ressources Naturelles en zone Pluviale (PGRNP) qui a commencé en 1997 comme projets prédécesseurs dans la zone oasienne financés eux aussi par la Banque Mondiale. Le PDRC fait suite au PGRNP dont il capitalise les acquis et élargit la portée géographique et le champ d'intervention. Le PGRNP a intervenu dans 66 communes et a mis en place 295 Associations de Développement Communautaire (ADC). Le PDRC vise la création de 700 ADC dans les 141 communes. Tandis que le PGRNP se concentrait uniquement sur les villages, le PDRC ajoutera à cette dimension une assistance directe à 10 communes rurales pilotes, un appui aux services agricoles et à des micro-entreprises rurales.

Ce projet est composé des 3 composantes ; de renforcement de capacité, de fonds d'investissement communautaire (FIC) et de gestion de projet/suivi/évaluation.

### **3) Projet d'appui aux secteurs de la Santé et de la Nutrition (PASN)**

Le PASN est un projet financé par la Banque Mondiale dont le montant s'élève à environ 10 millions de dollars US (l'Association Internationale de développement :IDA). Ce projet est exécuté dans les 5 Wilayas (Hodh El Gharbi, Assaba, Gorgol, Brakna et Tagant) et les 2 villes (Nouakchott et Nouadhibou) pour la

période de 3 ans allant de mars 2007 en mars 2010. Etant divisé en 2 grandes composantes de la santé et de la nutrition, le bureau d'exécution de la composante de la nutrition est installé à l'intérieur du MCPFEF. Ce projet succède les activités du projet Nutricom qui a été exécuté entre 1995 et 2005.

Les objectifs en amont étant l'amélioration de la santé et de la nutrition ainsi que l'amélioration du système de la santé, les bénéficiaires ciblés de ce projet sont les femmes et les enfants. Ce projet est exécuté conformément à la Politique Nationale de Santé et d'Action Sociale (PNSAS) 2005 – 2010 et la Politique Nationale de Développement de la Nutrition (PNDN) 2005-2010.

## **Chapitre 4 Thèmes du développement**

### **(1) Expériences de la précédente étude de la JICA et des projets similaires**

Les thèmes donnés à la présente étude identifiés par les objectifs de l'étude ainsi que les problèmes restants à résoudre laissés par la précédente étude de la JICA sont les suivants.

- 1) Dans le cadre de la précédente étude de la JICA, les résultats tangibles relatifs aux techniques de culture ou d'élevage ont été obtenus en réalisant le développement des techniques agricoles dans les oasis modèles. Cependant, cela n'a pas abouti jusqu'à l'examen de la structure d'exécution de vulgarisation aux autres zones ou organisations.
- 2) Même s'il a été souligné l'importance de l'appui aux activités des femmes pour le développement du milieu oasien, le point de vue tel que la formation des organisations féminines qui doivent recevoir l'appui ou la participation des femmes au développement était insuffisant.
- 3) Le renforcement de la capacité du MCPFEF qui est en charge de l'aspect genre et de l'appui aux femmes à travers la formation du personnel est nécessaire. Ce point est un thème complémentaire qui a été ajouté pour le démarrage de la présente étude.

Le FIDA cite l'importance de la participation des groupes vulnérables en tant que bénéficiaire pour la réduction de la pauvreté du milieu rural comme leçon tirée par l'assistance au développement en Mauritanie.

## **(2) Genre et amélioration des conditions de vie dans la société oasienne**

Le changement de relation du genre survenu dans ces dernières années dans le milieu oasien demande aux femmes de participer aux activités productives qui ne menaient pas ce genre d'activités jusqu'à présent. Les activités productives agricoles ou d'élevage étant limitée par la contrainte majeure d'eau, la contribution des femmes à la production est faible.

Cependant, il sera possible aux femmes d'assurer les aliments nécessaires à la vie quotidienne par l'application des techniques de culture ou d'élevage de volailles facilement praticable par celles-ci.

Il est nécessaire d'aménager minimum du service médical dans les oasis comme les habitants des oasis enclavées ont des difficultés d'accès à l'hôpital ou au dispensaire.

En reconnaissant l'existence des opportunités des activités productives pour les femmes par les diverses formations techniques ou l'appui aux coopératives féminines pour réformer la conscience, les femmes vivant dans le milieu oasien peuvent exploiter le maximum leur potentiel dans la vie familiale ou oasienne.

## **(3) Nécessité de satisfaire les besoins des femmes**

Les femmes souhaitent ardemment un appui relatif à l'organisation des coopératives féminines ou au renforcement de capacité de gestion qu'elles n'ont jamais connu même si elles ont bénéficié des aides financières par des projets du développement. Dans ce contexte, le fait de satisfaire suffisamment les besoins des femmes qui ne bénéficiaient pas beaucoup jusqu'à présent, tout en saisissant les besoins des hommes et des femmes, aura une importance capitale pour le développement intégré des oasis.

## **Chapitre 5 Plan d'Actions**

### **(1) Notion de base**

Le Plan d'Actions pour l'appui aux femmes du milieu oasien a été élaboré sur la base des principes suivants à travers la situation culturelle/socioéconomique ou les expériences des activités pilotes menées dans ce milieu.

1) Développement communautaire des oasis par la promotion de capacité latente des

femmes

Les femmes et les groupes de femmes qui ne bénéficiaient pas beaucoup du développement étant les principaux bénéficiaires et participants, on commence à mener des activités directement pour elles dans le cadre du Plan d'Actions. Ainsi, les femmes capables de contribuer au développement communautaire des oasis par les activités relatives au Plan d'Actions des femmes qui font accumuler les expériences et stimuler leur capacité latente sont visées.

## 2) Création des effets synergiques avec les projets déjà en cours

Contrairement au PDDO ou au PDRC qui mènent des activités en focalisant sur les comités communautaires comme AGPO ou ADC, l'approche adoptée dans ce Plan d'Actions vise directement les femmes ou les groupes de femmes qui ne bénéficiaient pas des projets en vue de promouvoir leur participation au développement communautaire des oasis.

## **(2) Approche du développement**

### **1) Mise en valeur efficace des ressources locales**

Jusqu'à présent, on utilisait toujours un personnel de l'extérieur pour apporter l'appui dans le cadre des projets du développement rural en Mauritanie. Or, il est important de former les points focaux sélectionnés parmi les habitants capables de mener des activités d'une manière durable dans un milieu oasien où les services de vulgarisation ont du mal à intervenir.

La vie des oasiens est basée sur la mise en valeur des ressources locales. Ainsi, les habitants se procurent en aliment bétail tout en produisant les produits agricoles ou d'élevage. L'utilisation des produits agricoles secondaires ou des déchets générés par les activités culturelles et des ressources locales est indispensable pour l'élevage du bétail. La production agricole dans les oasis est fondée sur la combinaison organique de la production agricole et d'élevage. Le fait de maintenir ce cycle d'utilisation des ressources est indispensable pour la pérennisation des activités.

### **2) Approche multisectorielle**

Une approche multi-sectorielle convient mieux aux besoins des habitants par la nécessité de faire face aux divers problèmes de la vie quotidienne pour améliorer les

conditions de vie et réduire la pauvreté des oasiens qui sont entourés d'un environnement hostile. Par ailleurs, le fait d'exécuter chaque projet séparément étant considéré irrationnel même s'il s'agit des projets ou des programmes prioritaires, il est souhaitable de les réaliser en groupant les thèmes concernés.

### **3) Vulgarisation de philosophie de non-gaspillage (approche à coût réduit)**

Le fait de créer un environnement meilleur en s'improvisant des choses proches de la vie à moindre coût au lieu d'attendre l'appui ou le changement apportés par le monde extérieur, a une importance capitale pour le développement durable. Il est souhaitable de commencer par des petites activités à coût réduit ou de la revue des choses qu'on possède et de les développer petit à petit ensuite.

### **(3) Plan d'Actions**

Les femmes et des groupes de femmes de Wilayas de l'Adrar et du Tagant qui ne bénéficiaient que rarement de projets de développement jusqu'à présent sont ciblés par le Plan d'Actions.

#### **1) Objectifs**

L'objectif du Plan d'Actions est d'essayer d'améliorer les conditions de vie des habitants et de réduire la pauvreté en axant sur les activités d'appui aux femmes et aux groupes de femmes dans la zone ciblée.

Les objectifs suivants sont à rechercher à court terme.

- i) Amélioration du taux d'autosuffisance alimentaire des ménages, augmentation des revenus et amélioration de la nutrition.
- ii) Utilisation durable des ressources locales
- iii) Amélioration d'accès aux traitements médicaux de base et amélioration de la nutrition des oasiens.
- iv) Promotion de la participation des femmes aux activités socioéconomiques et accélération de compréhension des hommes envers les activités féminines.

#### **2) Résultats escomptés**

- i) Amélioration du taux d'autosuffisance alimentaire des ménages des groupes de

femmes et diversification des produits.

- ii) Amélioration de connaissance sur la santé et hygiène, changement de comportement et amélioration de la vie alimentaire
- iii) Amélioration du service médical de base
- iv) Renforcement de capacité et d'organisation des groupes de femmes.
- v) Revue des rôles et des activités des femmes par les hommes.

### **3) Axes et contenu d'activités**

Le Plan d'Actions pour l'appui aux femmes dans le milieu oasien est composé de 4 axes suivants.

- i) Formation des leaders locaux de femmes et renforcement des organisations féminines

Objectifs ; formation des leaders locaux des femmes qui prennent l'initiative des diverses activités féminines dans les oasis et de renforcement des organisations féminines.

Contenu d'activités ;

- Séminaire d'amélioration des conditions de vie au niveau des Wilayas
- Recyclage des AA (formation sur les thèmes de leaders des femmes, de la promotion féminine et d'IEC)
- Formation pour les leaders locaux des femmes (formation des leaders des organisations féminines et des AA/ASC)
- Renforcement des organisations féminines

- ii) Formation/appui relatifs à la génération des revenus (techniques de production) et aux techniques de la vie

Objectifs : Appui technique pour la promotion/diversification des activités génératrices des revenus des femmes (appui aux techniques de production) et l'amélioration des conditions de vie.

Contenu d'activités ;

- Vulgarisation des activités du maraîchage et de l'élevage de volailles en vue d'améliorer le taux d'autosuffisance alimentaire

- Activités génératrices des revenus (la teinture, la couture, l'artisanat et le petit commerce etc.)
- Amélioration des techniques de la vie

iii) Activités de sensibilisation et de vulgarisation (IEC)

Objectifs ; Promotion de la participation des femmes qui sont conscientes de leurs droits et obligations aux activités relatives à l'ensemble de l'amélioration des conditions de vie et au développement communautaire.

Contenu d'activités ;

- Sensibilisation et vulgarisation dans les oasis par le personnel du MCPFEF.
- Sensibilisation et vulgarisation par les leaders locaux des femmes et leur suivi

iv) Renforcement de capacité du MCPFEF et séminaire d'amélioration des conditions de vie

Objectifs ; Renforcement du fonctionnement du MCPFEF qui est en charge de l'exécution du Plan d'Actions et au renforcement de capacité du personnel régional du MCPFEF, du MS et du MAE qui sont en charge d'exécution des activités

- Vulgarisation de notion ou d'approche d'amélioration des conditions de vie à travers le séminaire d'amélioration des conditions de vie.
- Réalisation d'appui aux femmes en exploitant l'expérience des activités pilotes dans les oasis modèles.
- Renforcement de capacité de formation du personnel s'occupant du séminaire d'amélioration de conditions de vie sur le terrain.

#### **4) Période du Plan**

La période couverte par le Plan d'Actions sera de 5 ans allant de 2008 à 2012 en synchronisant à la dernière année des programmes du PDDO. Etant considérée comme phase préparatoire, la formation des leaders des femmes ou le renforcement de capacité du personnel du MCPFEF etc. seront réalisés durant la première année. A partir de la deuxième année qui est considérée comme phase de vulgarisation, chaque activité devra être réalisée.

## **5) Structure d'exécution**

### **i) Niveau central**

La structure d'exécution du Plan d'Action est composée du MCPFEF en tant qu'organisme de coordination, du MS et du MAE en tant qu'organisme de collaboration. Au niveau central, coordonner l'ensemble des activités en installant le comité de pilotage sous l'initiative du MCPFEF qui concerte avec le MS et le MAE. Une unité de gestion du projet pour l'exécution du Plan d'Actions devra être installée au sein de la Direction des Etudes, de la Coopération et du Suivi du MCPFEF.

### **ii) Niveau régional**

#### **- Structure administrative régionale**

Au niveau des Wilayas, installer les comités techniques régionaux sous l'initiative de Coordination Régionale du MCPFEF afin d'ajuster les activités avec les services régionaux du MS et du MAE. Ce comité sera le lieu d'élaboration et de revue périodique du plan d'activités ainsi que de répercussion des expériences acquises sur le terrain. Il devra aussi faire les rapports périodiques à l'unité du projet centrale et effectuer le suivi des activités.

#### **- Structure d'appui de l'administration régionale envers les habitants**

Les AGPO seront interlocuteur entre les habitants des oasis et l'administration ou les aides extérieures. Et les accoucheuses auxiliaires (AA) serviront du point focal dans les oasis pour les activités du Plan d'Actions en renforçant leur capacité dans les domaines de la vulgarisation de la santé locale (ASC) ou de la formation des leaders. Ces AA/ASC devront servir d'intermédiaire entre les oasis et l'administration régionale à travers les postes de santé.

## **6) Plan d'exécution**

Le Plan d'Actions devra être exécuté en répertoriant les zones oasiennes selon les catégories suivantes :

Catégorie 1 : oasis disposant d'AGPO et d'AA : 26 oasis ;

Catégorie 2 : oasis disposant uniquement d'AA (sans AGPO) : 13 oasis ;

L'exécution devra se baser sur les quatre idées suivantes :

- i) Développer les activités de vulgarisation en prenant comme base d'échange les

quatre oasis modèles dans lesquelles les activités pilotes ont été menées.

- ii) Pendant la première période (de la 1<sup>ère</sup> année à la 2<sup>ème</sup> année), exécuter l'échange entre habitants au niveau des oasis modèles en plus du renforcement d capacité des différents intervenants comme le MCPFEF.
- iii) Ensuite, durant la seconde période (de la 2<sup>ème</sup> année à la 5<sup>ème</sup> année), essayer de développer et vulgariser chaque activité en prenant les oasis dans lesquelles la formation des organisations féminines se déroule bien en tant qu'oasis servant de base.
- iv) Développer les activités dans 4-5 nouvelles oasis par an à partir de la deuxième année.

## **7) Méthodes de mise en valeur du Plan d'Actions**

Le Plan d'Actions proposé dans le cadre de la présente étude est élaboré sur la base de supposition que le MCPFEF prenne l'initiative pour son développement. Les méthodes de mise en oeuvre suivantes peuvent être envisagées.

- i) Le MCPFEF met en oeuvre le Plan d'Actions en collaboration avec les départements ministériels concernés.
- ii) Le MS ou le MAE met en oeuvre une partie du Plan d'Actions indépendamment sous son propre initiative.
- iii) Un projet tel que le PDDO, le PDRC ou le PASN met en oeuvre une partie du Plan d'Actions.
- iv) Les habitants mettent en oeuvre une partie du Plan d'Actions en profitant du système du micro-crédit.

## **8) Coût du projet**

Le programme d'appui aux femmes est composé de 4 axes d'activités de formation ou d'appui technique. L'investissement nécessaire pour l'exécution et la gestion de ces activités sont ; i) les frais de maintenance de l'unité de gestion de projet : ① les experts, ② les matériels de bureau tels que l'ordinateur, ③ le coût de gestion du bureau , et ④ la gestion et l'entretien des véhicules, et ii) les frais de formation relative aux programmes, iii) les frais d'impression des guides/manuels de vulgarisation, et iv) les frais relatifs à suivi et évaluation du projet.

Si on évalue les coûts nécessaires pour la réalisation de l'investissement ci-dessus, le montant total à l'exception des frais des experts de l'unité de gestion du projet s'élève à 110 millions UM (environ 0,44 million de dollars EU). Le coût annuel revient entre 16 millions UM (environ 63 000 dollars EU) et 28 millions UM (111 000 dollars EU). Parmi, les activités de 2 premières années du renforcement de capacité du personnel du MCPFEF sont estimées à 6 millions UM (26 000 dollars EU) et le coût annuel pour l'ensemble de la formation entre 8 millions UM (32 000 dollars EU) et 20 millions UM (80 000 dollars EU).

## **Chapitre 6 Mise en oeuvre de l'étude pilote**

### **(1) Objectifs de l'étude pilote**

Sur la base du Plan d'Actions préliminaire élaboré à travers l'analyse de la situation actuelle, les activités de l'étude pilote devront être exécutées pour i) confirmer la possibilité de mise en oeuvre du Plan d'Actions, et ii) saisir les contraintes à la mise en oeuvre à travers le suivi du processus d'exécution en vue de iii) répercuter au Plan d'Actions et iv) hausser la faisabilité du Plan d'Actions.

### **(2) Activités de l'étude pilote**

Les points d'exécution des activités de l'étude pilote suivants ont été identifiés sur la base des propositions de la précédente étude de la JICA, des besoins des habitants et d'impacts en tant que mesures d'appui aux femmes.

#### **1) Amélioration des techniques agricoles**

Dans le cadre de l'amélioration des techniques agricoles, i) la culture maraîchère et ii) l'élevage de volailles dont l'effet d'appui aux femmes est confirmé par la précédente étude de la JICA, sont à réaliser. Les objectifs du maraîchage sont l'amélioration de la productivité par l'introduction des techniques améliorées, l'examen d'utilisation d'eau pour la rationalisation et l'amélioration de la nutrition par l'augmentation de la consommation des légumes par le prolongement de la période de culture. Les objectifs visés par l'élevage de volailles sont l'amélioration de la nutrition à travers la diversification des sources de protéines par la consommation des viandes blanches et les œufs, et l'augmentation des revenus.

#### **2) Amélioration de santé et hygiène**

On vise à assurer le minimum de service médical et la participation spontanée des habitants à ces activités. Dans ce cadre, former les accoucheuses auxiliaires (AA) servant à la fois comme agent de santé communautaire (ASC) en vue de mener les activités de sensibilisation par ces AA/ASC.

### 3) Activités génératrices des revenus et appui aux organisations féminines

En même temps que d'améliorer les techniques de la vie et de la production au niveau individuel, renforcer la capacité de gestion des organisations féminines en vue de rationaliser et pérenniser les activités.

### 4) Renforcement de l'administration s'occupant de la vulgarisation pour l'appui aux femmes

Parallèlement au i) renforcement de la capacité du personnel du MCPFEF en charge de la coordination des actions d'appui aux femmes ou à la considération de l'aspect genre, renforcer la collaboration entre les services concernés du niveau régional et promouvoir ii) la vulgarisation chez les habitants au niveau des oasis en vue de renforcer l'administration régionale de la vulgarisation.

## **(3) Evolution des essais pilotes de la précédente étude de la JICA aux activités pilotes de la présente étude**

Parmi les points des essais ci-dessus, 1) amélioration des techniques agricoles et 2) amélioration de santé et hygiène sont la succession des essais pilotes entrepris dans le cadre de la précédente étude de la JICA. Et les deux points suivants ont été ajoutés en vue de soutenir les femmes ciblées par la présente étude. C'est-à-dire, 3) activités génératrices des revenus et appui aux organisations féminines et 4) renforcement de l'administration relative à la vulgarisation pour l'appui aux femmes sont les essais qui ont été ajoutés cette fois-ci pour l'élaboration du Plan d'Actions.

## **(4) Principes d'exécution**

Principes d'exécution des activités pilotes sont des suivants.

- 1) Les femmes et les organisations féminines sont des principales cibles.
- 2) En tenant compte du développement durable par les mains des habitants, essayer

d'utiliser maximum les ressources locales ou les matériels/matériaux à introduire à coût réduit.

- 3) Les techniques à introduire devront être celles simples qui ne demandent pas de charge importante et facile à comprendre.
- 4) Exploiter efficacement les AGPO.
- 5) L'Appui administratif à la vulgarisation est indispensable pour développer les résultats des activités pilotes dans les autres zones. Pour ce faire, le personnel régional s'occupant de la vulgarisation (du MCPFEF, du MAE et du MS) devront se charger des activités de vulgarisation parallèlement au transfert de techniques.

### (5) Sélection des oasis à encadrer

Les oasis dans lesquelles mener les activités pilotes ont été sélectionnées par des critères de i) l'existence des AGPO fonctionnelles, ii) l'existence des organisations féminines actives au sein d'AGPO, iii) l'existence de potentiel de production agricole et, iv) le potentiel en tant que centre de la zone etc.

| Programmes                                                        | Oasis<br>Activité pilote                            | Adrar                 |          | Tagant                |                      |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|-----------------------|----------|-----------------------|----------------------|
|                                                                   |                                                     | M'Hairett             | Tirabane | N'Titam               | N'Batt               |
| Appui à l'agriculture et à l'élevage et de gestion des ressources | Culture maraîchère/ utilisation d'eau               |                       | ○<br>○   | ○<br>△                | ○<br>○               |
|                                                                   | Elevage de volailles                                | ◎M'Haireth            | ○        | ○Lemgueta<br>◎N'gereo |                      |
| amélioration de la santé et hygiène                               | Activités de santé communautaire                    | ○M'Haireth<br>○Faress | ○        | ○ 6 oasis satellites  | ○ 2 oasis satellites |
|                                                                   | Formation des accoucheuses auxiliaires              | ○M'Haireth<br>◎Fares  | ○        | □                     |                      |
| activités génératrices des revenus                                | Formation technique/ renforcement des organisations |                       | ○<br>○   | ○<br>△                | ○<br>○               |
| Renforcement de la capacité du SECF (Coordinations Régionales)    |                                                     | ○                     |          | ○                     |                      |

Note1) ○ = exécution en cours depuis la première année, △ = menée principalement par l'initiative des habitants, □ = menée depuis 2007 par l'initiative du SECF, ◎ ; menée depuis 2007 suite à la forte demande de la part des habitants

Note 2) Il y a deux oasis à M'Haireth (M'Haireth et Fares). L'oasis de N'Titam est composée de 6 petites oasis.

### (6) Calendrier d'exécution de l'étude pilote

Ayant période d'exécution de janvier 2006 à décembre 2007, l'étude pilote a été mise en oeuvre en 3 étapes suivantes.

- Première étape de « période de préparation et de mise en oeuvre partielle » (janvier-mars 2006)
- Deuxième étape de « période de préparation de culture maraîchère et de démarrage/suivi des autres activités » (mai-septembre 2006)
- Troisième étape de « mise en oeuvre /suivi de toutes les activités pilotes » (octobre 2006 – décembre 2007)

## **(7) Situation de mise en oeuvre et résultats obtenus de l'étude pilote**

### **1) Calendrier d'exécution**

#### **i) Première étape (janvier-mars 2006)**

Préalablement au démarrage des activités pilotes, l'assemblée générale des habitants dans chaque oasis ciblée a été organisée en vue de procéder à l'explication de l'orientation et de l'approche de l'étude.

En ce qui concerne les activités agricoles (maraîchage et élevage de volailles), les activités du maraîchage dans les oasis de Tirabane, de N'Batt et de N'Titam, et celles de l'élevage de volailles dans les oasis de Tirabane et de N'Titam ont été commencées après la sélection des groupes s'occupant des activités par les habitants eux-mêmes. Quant aux autres activités, la discussion avec les habitants sur le contenu/plan d'activités a eu lieu.

A Tirabane où les activités d'élevage de volailles ont été menées, 10 ménages ont commencé l'élevage en 2 mois avant la fin du mois de mars.

#### **ii) Deuxième étape (mai-septembre 2006)**

En entrant dans la période de chaude d'été, les activités de validation de prolongement de période de culture maraîchère sous l'ombre ont été entamées. Le prolongement de période jusqu'au mois de juillet pour l'aubergine et jusqu'à fin juin pour la tomate est confirmé. Quant à l'élevage de volailles, le nombre de ponte a diminué à cause de la chaleur. Le nombre de volailles a diminué à Lemguetah à cause de la stresse ou des dégâts des animaux sauvages lorsque les habitants sont déplacés leur lieu d'habitation pendant la saison de pluie.

Dans le domaine de santé et hygiène, une « formation participative sur les problèmes de santé et des problèmes existants dans les oasis » et une « formation sur les thèmes d'appui aux femmes et du genre » destinées aux 11 candidates à l'accoucheuse auxiliaire (AA) ont été réalisées. Les AA ont reçu la formation à l'Ecole Nationale de la Santé après avoir reconnu les problèmes de santé elles-mêmes et leur rôle à jouer par ces formations.

Pour les activités génératrices de revenus et l'appui aux organisations féminines, la formation avec les thèmes d'organisation et gestion, d'appui à l'élaboration du plan des activités ou de considération et sensibilisation de l'aspect du genre destinée au personnel des Coordinations Régionales aux agents de vulgarisation de base (AVB) a été réalisée vers mi-juin. Et la formation de la couture manuelle et la formation pour la fabrication du composte (les membres du groupe du maraîchage qui ont déjà appris et pratiqué la préparation du composte ont enseigné les autres membres) ont été réalisées vers fin juin à mi-juillet.

Une formation du genre destinée aux personnes concernées du niveau régional a été réalisée dans le cadre du renforcement de capacité du MCPFEF et des activités d'appui relatif au genre en vue d'intégrer la considération de l'aspect du genre dans les activités d'appui technique ou d'appui aux organisations. Une autre formation sur les méthodes de sensibilisation et de vulgarisation destinée aux AA/ASC a été effectuée.

### **iii) Première moitié de la troisième étape (octobre 2006 – mars 2007)**

Les activités de la campagne hivernale de la culture maraîchère ont été commencées avec 3 groupes de femmes de 3 oasis à partir du mois d'octobre 2006. Un atelier a été organisé au mois de décembre avec les images vidéos ou les manuels de culture afin de transférer les techniques aux autres groupes des oasis encadrées. L'échange d'informations sur la culture maraîchère entre les groupes des femmes est devenue plus dense.

Le nombre de ménages de Tirabane pratiquant l'élevage de volailles a augmenté à 18 au mois de janvier 2007. En regardant (ou en entendant) la réussite des activités à Tirabane, un groupe de femmes de M'Haireth a demandé à l'équipe d'étude un appui technique. Les démonstrations ont été réalisées à M'Haireth en Adrar et au village de N'Drew au Tagant durant le même mois.

Suite à 6 mois de formation à l'Ecole Nationale de la santé, les 9 candidates parmi 11 ont obtenu leur certificat d'accoucheuse auxiliaire. Les formations d'ASC et de la

sensibilisation ont été effectuées après cette formation afin qu'une femme (la même) puisse mener les activités de différents domaines d'assistance à l'accouchement, de la santé locale, de la sensibilisation. Ces AA/ASC ont commencé les activités dans leurs oasis respectives à partir du janvier 2007.

Suite à la demande très forte émise par les femmes de M'Haireth et de Tirabane, l'appui à la teinture a été commencé à partir de novembre 2007. Quant à la couture dont les activités ont été démarrées durant la deuxième étape, une formation sur les techniques moyennes et la base d'utilisation de la machine à coudre a été réalisée. Par ailleurs, comme les femmes de Tirabane ont demandé la formation sur la méthode de construction du poulailler nécessaire aux activités d'élevage de volailles, cette formation a été réalisée en même temps que celle de la couture. Un atelier pour l'analyse simplifiée des problèmes relatifs aux activités féminines présidé par les AA/ASC a été organisé dans le cadre de la formation sur la gestion d'organisations féminines.

Au niveau central, les personnes en charge d'appui des Coordinations Régionales ont été désignées dans le cadre du renforcement de fonctionnement des Coordinations Régionales. Ces personnes doivent vérifier l'avancement des activités des Coordinations Régionales et des activités pilotes en réunissant les réunions mensuelles sur la base des rapports mensuels établis par les Coordinatrices Régionales pour leurs donner des conseils. Concernant l'appui relatif au genre, la formation sur le genre destinée aux hommes et les femmes des oasis et la formation sur les considérations à l'aspect du genre dans les activités de sensibilisation et de vulgarisation destinée aux AA/ASC ont été continuées.

Un an étant passé depuis le démarrage des activités pilotes, l'évaluation à mi-parcours des activités a été réalisée pour saisir les résultats obtenus ou les impacts au niveau des habitants pendant la période de la fin janvier-début février 2007.

#### **iv) Seconde moitié de la troisième étape (mai – décembre 2007)**

Il a été confirmé par l'évaluation à mi-parcours que les activités ont commencé à donner des résultats et que les petites actions d'amélioration des conditions de vie principalement chez les femmes ont commencé à apparaître. D'un autre côté, les activités pilotes couvrant les domaines multiples à la charge des plusieurs départements ministériels, les rôles à jouer par chacun de ces ministères pour l'exécution des activités pilotes et du Plan d'Actions, et le potentiel de la structure d'exécution sous l'initiative (la coordination) du MCPFEF des activités sont laissés comme problèmes à examiner et

à résoudre.

Dans ce contexte, les activités pilotes ont été menées sous l'initiative du MCPFEF durant cette étape et le comité d'élaboration du Plan d'Actions dans lequel le contenu du Plan est examiné et l'efficacité des méthodes de vulgarisation par les séminaires d'amélioration des conditions de vie, a été mis en place.

## **2) Revue des activités pilotes suite à l'évaluation à mi-parcours**

Malgré les résultats tangibles obtenus par les activités sectorielles, la nécessité de mise en ordre d'idée générale d'un plan d'actions pour apporter un appui aux femmes et de clarifier les rôles des départements concernés (MCPFEF et autres) tout en clarifiant l'organisme en charge de coordination ont été mis à l'évidence.

Ainsi, l'examen de la structure d'exécution du Plan d'Actions pour l'appui aux femmes sous l'initiative du MCPFEF et la réorganisation des activités pilotes par le point de vue d'appui aux femmes ont été effectués pour l'année 2007 qui est la dernière année de la présente étude.

- i) Exécuter d'une manière intégrée l'amélioration des techniques de la vie (teinture, cuisine, foyer amélioré ou sensibilisation sur la nutrition) des femmes en charge de la gestion des ménages parallèlement à celle des techniques de production maraîchère ou d'élevage de volailles.
- ii) Former les AA/ASC capables de mener les activités d'appui aux femmes en plus celles de la santé locale en tant que leaders locaux des femmes.
- iii) Le MCPFEF exécute le séminaire d'amélioration des conditions de vie (sur les techniques de production ou de la vie, et la sensibilisation sur l'aspect genre) en recevant l'assistance technique du MAE et du MS.

## **3) Résultats obtenus par les activités pilotes**

### **i) Amélioration de productivité maraîchère**

Les techniques de repiquage et de compostage en plus de celles de billonnage et d'ombrage dont l'efficacité est approuvée par la précédente étude de la JICA, ont été appliquées dans le cadre des activités du maraîchage. Ces activités ont démontré la possibilité d'obtenir un niveau du rendement comparable à celui ciblé par le CNRADA ou celui obtenu par la précédente étude de la JICA, par les mains des femmes avec les matériels disponibles localement.

La culture de tomate et d'aubergine en période chaude d'été est possible avec l'ombrage correct avec les matériels disponibles localement. Ainsi la période de récolte peut être prolongée respectivement jusqu'au mois de juin et de juillet.

La possibilité de vulgarisation aux petites oasis de proximité ou à l'intérieur des oasis par l'échange d'informations entre habitants, la démonstration de culture et les activités de vulgarisation qui combinent les manuels simples de culture et les séances de projection d'images, a été confirmée.

#### ii) Amélioration de taux d'utilisation d'eau

La possibilité d'obtenir le niveau du rendement obtenu par l'étude pilote en réduisant le volume d'irrigation de 30-50% par rapport à celui traditionnel, a été confirmée. A l'exception de période à basse température, il est souhaitable d'irriguer tous les jours afin de ne pas donner la stresse d'eau aux plantes.

Il est possible de réaliser la culture économe en eau au niveau des fermes sans investissements importants dans la zone où l'exhaure est effectuée manuellement comme le cas du Tagant. Par contre, dans la zone où l'exhaure motorisée par des pompes est largement pratiquée, il vaut mieux économiser l'eau par la réduction de perte à la distribution par des techniques telles que l'irrigation goutte-à-goutte.

#### iii) Amélioration de productivité d'élevage de volailles

Ayant comme principes de base de matériels disponibles sur place et d'élevage dans les cages, les cages améliorées, les cages spéciales pour les poussins ou les salles de pontes consistant à la méthode améliorée d'élevage pratiquée dans les oasis ont été introduites. Le nombre de ménages pratiquant l'élevage a considérablement augmenté à Tirabane et à M'Haireth en Adrar. Ils sont arrivés au stade de la commercialisation des oeufs et des viandes. Surtout à Tirabane, 40 ménages qui correspondent à environ 40% de l'ensemble de ménages de cette oasis ont commencé l'élevage de volailles spontanément.

#### iv) Amélioration de la vie alimentaire

La consommation domestique des légumes, des oeufs et des viandes blanches est augmentée à travers les activités pilotes de la culture maraîchère et de l'élevage de volailles. Les oeufs sont mangés principalement par les enfants et les viandes sont consommées par les membres de familles et des invités. Les gâteaux à base d'œuf ou les poissons sont mangés après la séance de formation sur la cuisine.

v) Assurance du service médical de base et formation des leaders des femmes

Les 11 AA/ASC ont été formées parmi les habitants. Ainsi, les habitants peuvent bénéficier du service médical de base dans les oasis grâce à l'assistance à l'accouchement ou les activités de santé locale menées par les AA/ASC.

Les leaders locaux capables de vulgariser entre les habitants non seulement le domaine de la santé mais aussi l'appui aux activités féminines ont été formés en donnant aux AA/ASC la formation supplémentaire en matière de la sensibilisation et de la vulgarisation ou des leaders.

vi) Vitalisation des activités génératrices des revenus/activités féminines

Les formations de la teinture et de la couture ont été réalisées dans le cadre des activités génératrices des revenus (techniques de production). La formation sur les thèmes de la cuisine, du foyer amélioré et des techniques de transformation des légumes pour les techniques de la vie et la tenue de cahier de comptabilité ou la planification des activités pour le renforcement d'organisation ont été réalisées. L'approvisionnement commun de matériels en groupe pour la teinture/couture ainsi que la commercialisation mutuelle étant réalisées en conséquence, ces activités ont contribué à l'économie des ménages.

Surtout, les activités ont été développées à Tirabane, M'Haireth et à N'Titam où les groupes sont restructurés (13 groupes en 2 à Tirabane et 6 groupes en 1 seul à M'Haireth et 7 groupes de N'Titam en 1 seul) grâce aux activités de teinture.

vii) Renforcement de structure de vulgarisation pour l'appui aux femmes

Les méthodes ou le contenu de collaboration avec les départements techniques, la capacité actuelle du personnel du MCPFEF et les problèmes à résoudre ont été clarifiés en développant les activités d'appui aux femmes sous l'initiative du MCPFEF.

## **(8) Evaluation finale des activités de l'étude pilote et leçons tirées par leur mise en oeuvre**

### **1) Contribution à l'amélioration des conditions de vie et à la réduction de la pauvreté**

#### **a. Vitalisation des activités productives et amélioration des techniques**

Les activités pilotes dont la productivité est améliorée étaient i) le maraîchage, ii) la couture, iii) la teinture et, iv) le petit commerce. Etant des activités familières aux femmes, les activités maraîchères ont été stimulées les plus. Quant à la couture et la teinture qui sont les nouvelles techniques pour les oasiennes, ces activités ont contribué à la diversification des activités jusqu'alors limitées.

La culture des nouvelles légumes étant commencée à travers les activités pilotes du maraîchage, les variétés des légumes cultivées dans les oasis modèles ont été considérablement augmentées de 2-4 avant le démarrage d'activités à 9-10.

#### **b. Amélioration du taux d'autosuffisance et amélioration de la nutrition**

Les deux changements de l'habitude alimentaire ont été constatés à travers les activités pilotes. Le premier consiste à l'augmentation de la consommation domestique et le second à la diversification des aliments.

Les deux stratégies suivantes sont proposées pour assurer la sécurité alimentaire domestique et améliorer la nutrition par la production maraîchère.

Stratégie 1 : Prolonger la période de culture des légumes.

Promouvoir le maraîchage en contre saison par la technique d'ombrage.

Stratégie 2 : Augmenter le nombre de personnes ayant expérience du maraîchage.

Les habitants qui ne pratiquent pas le maraîchage consomment des légumes peu variées et ce pendant seulement la moitié de l'année. La période durant laquelle on peut consommer les légumes en pratiquant la culture maraîchère.

#### **c. Augmentation de revenus et amélioration des conditions de vie**

Nombreuses femmes ressentent que « la vie est améliorée » à travers les activités pilotes. Même si les diverses conditions de vie sont améliorées, les femmes ressentent l'amélioration dans ; i) l'amélioration de la nutrition, ii) l'amélioration de la santé, iii) l'augmentation des revenus et, iv) l'assurance alimentaire.

L'amélioration de la nutrition semble réalisée par i) les aliments pour la consommation

domestiques sont assurés grâce au maraîchage et à l'élevage de volailles, ii) la consommation des légumes ou des sources protéines telles que l'œuf, la viande ou le poisson jusqu'alors qui n'étaient pas consommés à travers l'appui à l'amélioration des conditions de vie, et iii) le changement du comportement envers la nutrition ou l'eau potable à travers les activités de santé communautaire ou de sensibilisation/vulgarisation menées par les AA/ASC. Quant à l'amélioration de la santé et l'assurance alimentaire sont résultante des effets similaires.

L'augmentation des revenus semble résultante de la commercialisation des produits de la teinture (voile) ou de la couture grâce à l'apprentissage des nouvelles techniques et des connaissances des femmes qui ne bénéficiaient pas d'opportunité de formation ou d'appui en plus des activités limitées du maraîchage et de petit commerce.

d. Sensibilisation et vulgarisation relatives à la santé et amélioration des conditions de vie quotidienne

Les activités de sensibilisation et de vulgarisation ont été menées comme l'une des mesures de capacitation des habitants dans le cadre de la présente étude. Les activités ont été menées par les AA/ASC qui sont à la fois habitants des oasis sous forme de séance de flipchart ou de discussion. Ainsi, 1675 personnes au total ont participé aux activités dont les thèmes étaient « droit des femmes et relation entre les membres de famille », « nutrition », « causes et prévention de maladies », « importance de vaccination » et « les informations relatives à la santé reproductive ». Le fait d'exécuter les actions sanitaires apprises (laver les mains ou stériliser l'eau potable) par ces activités de sensibilisation, le changement d'idées (conscience) chez les gens a été apporté comme les habitants ressentent que « la fréquence de la diarrhée ou de la fièvre des enfants a été réduite (les hommes de N'Batt) » et que « l'assistance à l'accouchement devient une chose courante (les femmes de N'Titam) ».

Ces changements sont apparus par la multiple répétition des activités de sensibilisation durant une longue période. La mentalité ou l'habitude des habitants peuvent être changées petit à petit à travers les effets synergiques des différentes activités en mettant un temps long. Ceci est une leçon obtenue par les activités de l'étude pilote.

**2) Contribution de l'aspect du genre et du renforcement de la capacité des femmes**

a. Amélioration d'accès aux informations/formations utiles à l'amélioration des conditions de vie

Les femmes oasiennes peuvent accéder aux informations et aux formations à travers les

activités pilotes ou celles menées par les leaders locaux (diverses formations, activités de sensibilisation par les AA/ASC ou distribution des manuels). Le fait de pouvoir accéder aux informations et aux formations à travers divers appuis apportés par l'administration ou les leaders locaux, amène l'amélioration des connaissances et des techniques, la satisfaction de besoins de base ou le renforcement de capacité des femmes.

b. Formation des leaders des femmes

En positionnant les AA/ASC comme point focal local, on a confié la coordination des diverses activités d'appui aux femmes dans le cadre de la présente étude. Ceci a permis la fourniture plus large d'informations comme l'organisation de séance de formation groupant les représentants de plusieurs groupes à travers les AA/ASC qui se chargent de la coordination.

c. Prise de conscience et capacitation des femmes

Dans le cadre de la présente étude, on essayait de fournir les occasions de formation activement aux femmes dont la participation était limitée, tout en formant les leaders des femmes. Ayant mis l'accent sur le point de vue de « commencer à s'ingénier avec les choses à proximité » au lieu « d'attendre le changement survenu d'extérieur », la prise de conscience des femmes qui « ont compris qu'on peut commencer l'amélioration des conditions de vie elles mêmes (leader des femmes de N'Titam et de N'Batt) ». Ainsi, une tendance chez les femmes de s'organiser mieux en recevant la formation des divers domaines pour apprendre les techniques et les connaissances en vue de diversifier et d'élargir les activités, est née.

### **3) Amélioration du système de vulgarisation pour l'appui aux femmes**

a. Renforcement de capacité du MCPFEF

On peut dire que la capacité de la planification et de l'exécution du contenu d'activités des niveaux central et régional a été améliorée jusqu'à certain niveau dans son ensemble à travers la mise en oeuvre des activités pilotes ou la formation sur le tas. Toutefois, il est nécessaire de rectifier l'orientation en effectuant l'évaluation et l'analyse des impacts de l'appui aux femmes dans le développement des oasis en plus d'exécution des programmes pour la mise en oeuvre du Plan d'Actions. Ces points ne sont forcément pas suffisants à l'heure actuelle. Il est donc nécessaire de mettre en oeuvre le Plan d'Actions en renforçant la capacité à travers le séminaire d'amélioration de conditions de vie et en demandant des services des spécialistes extérieurs périodiquement.

b. Amélioration de structure administrative de vulgarisation pour l'appui aux femmes

L'établissement de la structure de vulgarisation reliant les différents niveaux par le renforcement de capacité des Coordinations Régionales par le personnel du niveau central et celle des habitants d'oasis par le personnel de Coordination Régionale dans le cadre des activités pilotes a été visé. Les activités d'appui dans les oasis ont été menées en travaillant principalement avec la Direction des Etudes, de la Coopération et du Suivi et la Direction de la Promotion des Activités Féminines au niveau central et en exploitant efficacement les femmes travaillant en bénévolat au niveau régional. Les leaders des femmes tels que les AA/ASC qui assurent la pérennité des activités en recevant des aides publiques (indemnités ou suivi) ont été formés en vue de les servir en tant qu'interlocuteur en matière d'appui aux femmes. En les reliant par l'appui administratif, il est possible d'établir le modèle de structure de vulgarisation du niveau central à celui des oasis.

**4) Evaluation par 5 points d'évaluation**

L'évaluation effectuée par le point de vue des 5 points d'évaluation est comme suit.

i) Durabilité et autodéveloppabilité

Ayant développé les activités pilotes de tous les domaines sous leur propre initiative tout au long de période d'exécution, les habitants ont une volonté très forte pour les continuer. La formation des personnes et la vitalisation des activités au niveau des oasis sont jugées efficaces pour la pérennisation des activités du développement des habitants dont les ressources sont limitées.

Ayant apprécié le contenu du Plan d'Actions et des guides/manuels élaborés dans le cadre de la présente étude, le MCPFEF a procédé à l'impression des guides par leur propre budget et les a distribué largement au niveau des Coordinations Régionales et aux personnes s'occupant de la vulgarisation en matière d'appui aux femmes.

ii) Pertinence

Etant destinées aux femmes et aux organisations féminines qui ne bénéficiaient pas beaucoup des interventions du développement, les activités sont conformes aux objectifs nationaux fixés par le CSLP ou la SNPF. D'ailleurs, les activités spontanées des habitants comme l'achat de matériels nécessaires, la recherche de fonds, le développement des activités jusqu'à la commercialisation des produits, l'intégration des produits agricoles dans la vie alimentaire ou la contribution des activités des femmes à

l'économie domestique ont été constatées. Ainsi on peut dire que les activités d'appui aux femmes réalisées dans le cadre de la présente étude correspondent aux besoins des femmes et pertinentes pour les habitants. Les actions entreprises telles que la collaboration avec les AGPO, la formation des leaders des habitants, le développement des activités de vulgarisation par les leaders formés et l'appui administratif basé sur les oasis centrales sont pertinentes comparées aux mesures de base du développement des oasis principalement menées par les habitants.

### iii) Efficacité

Les activités d'appui aux femmes sont celles de l'agriculture, de la santé ou des activités génératrices des revenus étroitement liées à la vie. Les produits sont exploités efficacement par la consommation domestique ou la commercialisation des surplus. Les services médicaux bénéficient toutes les personnes dans les oasis. Les dépenses pour l'approvisionnement des aliments, les frais du transport, les frais médicaux ou les dépenses pour l'achat de vêtements pouvant être économisés, on peut utiliser l'argent plus efficacement pour les activités, l'éducation des enfants ou l'achat des aliments manquant en vue d'améliorer les conditions de vie à la sécurité alimentaire domestique.

### iv) Impact

Les impacts sont ; les femmes qui contribuent à l'amélioration de la vie alimentaire, à l'amélioration de la nutrition ou à l'économie domestique, et la formation des AA/ASC capables de mener des activités pérennes tout en aidant les activités des femmes. Ainsi, les activités sont développées à celles d'amélioration des conditions de vie dans les ménages, des groupes ou dans la vie sociale en plus de bénéficier les femmes et les organisations des femmes.

Les femmes des groupes participant aux activités pilotes et celles des autres groupes commencent à avoir confiance en soi par les résultats obtenus par la répétition des activités pilotes.

L'exploitation efficace des accoucheuses auxiliaires qui ont été formées en grand nombre dans le cadre des projets de développement était un problème à résoudre. Comme elle a démontré la mise en valeur efficace des AA plus actives qu'auparavant, la formation supplémentaire aux AA (ASC, formation pour les leaders) réalisée dans le cadre de la présente étude peut être considérée comme un impact positif.

## **(9) Répercussion au Plan d'Actions**

Quelques points dont on a besoins de répercuter la leçon tirée de l'étude pilote lors de la finalisation du Plan d'Actions sont identifiés. Il faut donc rectifier le Plan d'Action sur la base des leçons importantes tirées par l'étude pilote et ajouter les points sur la base des points qui ont été éclaircis.

### **1) Rectification sur la base des leçons tirées**

#### **i) Revue de programmes**

En fonction du résultat de l'évaluation à mi-parcours, il fallait ajouter les points de vue suivants.

- a. Réaliser l'amélioration des techniques de la vie (teinture, cuisine, sensibilisation sur la nutrition etc.) d'une manière intégrée parallèlement à celle des techniques agricoles.
- b. Former les AA/ASC en tant que leaders capables de se charger d'appui aux femmes.
- c. Mettre en oeuvre le séminaire d'amélioration des conditions de vie (techniques de production, technique de vie ou formation des habitants etc.) sous l'initiative du MCPFEF.

L'importance du rôle des femmes dans les ménages ou dans la société oasisienne dans le cadre du développement des oasis a pu être confirmée à travers les activités pilotes révisées. Par conséquent, les points de vue ci-dessus devront être répercutés dans le Plan d'Actions.

#### **ii) Méthode rationnelle de vulgarisation**

Les activités qui tiennent compte des points suivants devront être menées en vue de réaliser la vulgarisation efficace à moindre coût.

- a. Intégrer le séminaire d'amélioration des conditions de vie en tant que méthode de vulgarisation.
- b. Intégrer la vulgarisation combinant la démonstration, l'atelier de présentation des techniques, la distribution des guides/manuels ou l'échange d'informations entre habitants.
- c. Intégrer la vulgarisation par les leaders locaux des femmes, celle à l'intérieur des groupes et celle entre les habitants à travers l'échange entre les groupes.

- d. Introduire les activités du maraîchage, de l'élevage de volailles, de la teinture ou de la couture dont le niveau des besoins chez les femmes est élevé et les bénéfices aux ménages sont claires en tant qu'activités d'entrée.
- e. Tenir compte de la compréhension des hommes (maris) dès le début même si les activités sont destinées aux femmes.

### iii) Mise en valeur des AA/ASC aux activités d'appui aux femmes

Les AA/ASC formées dans le cadre de la présente étude sont devenues les leaders indispensables pour des femmes en menant des diverses activités autres que la santé.

Les raisons par lesquelles les AA/ASC ont été accueillies favorablement par les habitants sont les suivantes. i) elles sont sélectionnées parmi les habitants, ii) ayant reçu une formation officielle, elles possèdent des connaissances spécialisées et correctes, iii) elles peuvent approcher les habitants en axant sur les problèmes de la santé, et iv) elles peuvent mener des activités de sensibilisation dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie qui peut répondre aux besoins diversifiés des habitants. Elles possèdent donc des capacités dont les leaders des femmes n'en avaient pas jusqu'à présent. L'utilisation de ces AA/ASC en tant que leader local peut être un modèle d'appui aux femmes dans le futur.

## 2) Points mis en évidence

Les points suivants étant mis en évidence à travers les activités de l'étude pilote, ils devront être répercutés dans le Plan d'Actions.

### i) Nombre d'oasis à encadrer

L'importance primordiale des rôles des AGPO et des AA/ASC pour la mise en oeuvre du Plan d'Actions a été confirmée par les activités pilotes. Par conséquent, les oasis à encadrer dans la mise en oeuvre du Plan d'actions sont i) les 26 oasis disposant à la fois d'AGPO et d'AA, et ii) les 13 oasis sans AGPO mais disposant d'AA.

### ii) Clarification de structure d'exécution

#### a. Répercussion à la structure d'exécution du Plan d'Actions

Les formes de coordination relative à l'appui aux femmes et au genre, et de collaboration avec les départements ministériels techniques ainsi que les problèmes à résoudre ont été mis en évidence.

Niveau central : Le MCPFEF en tant qu'organisme de coordination de l'ensemble, le MS et le MAE en tant qu'organisme apportant l'appui établiront une relation de collaboration dans leurs domaines spécialisés. Le MCPFEF mettra en oeuvre un appui transversal et logiciel couvrant l'appui aux organisations féminines ou la prise de conscience. Le MAE apportera principalement l'appui technique dans les domaines de techniques de production et de vie tout en collaborant avec le MCPFEF. Le MCPFEF et le MS collaboreront en matière d'appui aux activités de santé locale et de promotion des activités féminines pour la formation des AA/ASC.

Niveau régional : Les activités du niveau régional des bureaux régionaux du MCPFEF, du MS et du MAE sont coordonnées sous l'initiative du MCPFEF. Ce dernier avec concours du MS et du MAE effectuera régulièrement l'élaboration et la revue du plan des activités ainsi que la répercussion par les activités sur le terrain.

b. Mise en oeuvre sans heurts du Plan d'Actions par davantage de renforcement du MCPFEF

Les programmes d'appui aux femmes couvrant les multiples domaines (agriculture, santé, génération de revenus, techniques de vie et appui aux organisations) devront être mis en oeuvre par le MCPFEF qui coordonne et collabore avec les autres départements ministériels. Les problèmes de capacité en matière de planification/exécution/coordination restant toujours au MCPFEF, les activités du renforcement de capacité de ce ministère devront être mises en oeuvre parallèlement à celles des programmes (durant la première et deuxième année) en vue d'assurer le bon déroulement des activités.

## **Chapitre 7 Conclusion et recommandations**

### **(1) Conclusion**

Grâce aux résultats obtenus par la présente étude, l'importance du rôle des femmes qu'elles jouent dans les ménages, dans la société oasienne voire dans le processus du développement des oasis qui sont les espaces clos et enclavés, a été confirmée. Il a été mis en évidence que la mise en valeur de capacité latente des femmes est un élément essentiel du développement durable de la société oasienne.

La contribution à l'amélioration des conditions de vie ou à la sécurité alimentaire domestique du milieu oasien ainsi qu'aux soins à l'aspect du genre et au renforcement

de capacité des femmes du Plan d'Actions pour appui aux femmes proposé dans le cadre de la présente étude a pu être confirmée. De ce fait, le gouvernement mauritanien, surtout le MCPFEF devra exécuter et développer ce Plan d'Actions dans les deux Wilayas ciblées de l'Adrar et du Tagant par son propre budget ou en obtenant des aides extérieures. Ce Plan devra en outre être appliqué aux activités d'appui aux femmes d'autres Wilayas.

## **(2) Recommandations**

- i) Le Plan d'Actions ici proposé est conforme au CSLP et à la SNPF. Même s'il est élaboré à travers les activités de validation dans les oasis modèles de l'Adrar et du Tagant, nous proposons de l'appliquer à l'ensemble de la zone oasienne dans le cadre de la politique du MCPFEF.
- ii) Pour ancrer les activités d'amélioration des conditions de vie proposée dans ce Plan d'Actions dans leur vie quotidienne, les habitants devront gérer et développer les activités en réfléchissant eux-mêmes. Pour cela, l'administration de la vulgarisation devra mettre l'importance sur l'appui technique en plus d'investissements matériels.
- iii) Contribuant à l'amélioration des conditions de vie, à l'amélioration de la nutrition, à la vitalisation de la capacité latente des femmes ou à la réduction de la pauvreté, ce Plan d'Actions devra être exécuté rapidement. Il est nécessaire de demander l'assistance technique de l'extérieur pour les activités nécessitant une assistance technique en matière de la formation du personnel s'occupant d'appui aux femmes.
- iv) En ce qui concerne le domaine de la santé, il est proposé au MS de donner la formation complémentaire d'ASC aux accoucheuses auxiliaires déjà formées et à former dans l'avenir avec concours du MCPFEF en vue de mettre en valeur efficacement les personnes vivant dans le milieu oasien.
- v) Le MAE devra collaborer avec le MCPFEF pour ce qui est du domaine de l'agriculture. Et comme le présent Plan d'Actions a une relation de complémentarité avec les projets du développement tels que le PDDO ou le PDRC, il est proposé de solliciter leur attention pour que ces projets intègrent les activités du Plan d'Actions afin de hausser les effets synergiques des activités.
- vi) Il est proposé que le MCPFEF et le MS intègrent les activités du présent Plan d'Actions dans les programmes d'activités du PASN (Banque Mondiale) qui est commencé en 2007 par la similitude des activités.

# **L'ETUDE POUR LE DEVELOPPEMENT DES OASIS CENTREE SUR LA PROMOTION FEMININE EN REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

## **Rapport Final**

### **Table des Matières**

#### **Chapitre 1 Introduction**

|                                                 |       |
|-------------------------------------------------|-------|
| 1.1 Introduction .....                          | 1 - 1 |
| 1.2 Objectifs de l'étude .....                  | 1 - 2 |
| 1.3 Processus de l'étude .....                  | 1 - 2 |
| 1.4 Zone d'intervention de l'étude .....        | 1 - 3 |
| 1.5 Structure de mise en œuvre de l'étude ..... | 1 - 3 |

#### **Chapitre 2 Arrière plan de l'étude**

|                                                                                                     |        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| 2.1 Arrière plan .....                                                                              | 2 - 1  |
| 2.2 Politique nationale et projets en amont .....                                                   | 2 - 1  |
| 2.2.1 Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) .....                                    | 2 - 1  |
| 2.2.2 Stratégie nationale de la promotion féminine.....                                             | 2 - 3  |
| 2.2.3 Politique du développement du milieu rural .....                                              | 2 - 4  |
| 2.3 Départements ministériels et concernés .....                                                    | 2 - 4  |
| 2.3.1 Ministère Chargé de la Promotion Féminine, de l'Enfance wqget<br>de la Famille (MCPFEF) ..... | 2 - 5  |
| 2.3.2 Ministère d'Agriculture et l'Elevage (MAE) .....                                              | 2 - 7  |
| 2.3.3 Ministère de la Santé (MS).....                                                               | 2 - 8  |
| 2.4 Aperçu du milieu oasisien.....                                                                  | 2 - 10 |
| 2.4.1 Aperçu .....                                                                                  | 2 - 10 |
| 2.4.2 Agriculture .....                                                                             | 2 - 11 |
| 2.4.3 Evolution de la situation sociale .....                                                       | 2 - 14 |

#### **Chapitre 3 Situation générale de la zone ciblée**

|                                     |       |
|-------------------------------------|-------|
| 3.1 Conditions naturelles.....      | 3 - 1 |
| 3.1.1 Conditions climatiques.....   | 3 - 1 |
| 3.1.2 Géographie .....              | 3 - 1 |
| 3.1.3 Végétation .....              | 3 - 2 |
| 3.1.4 Hydrogéologie.....            | 3 - 2 |
| 3.2 Situation socioéconomique ..... | 3 - 2 |

|                                                                                     |        |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| 3.2.1 Divisions administratives .....                                               | 3 - 2  |
| 3.2.2 Population .....                                                              | 3 - 2  |
| 3.2.3 Economie locale .....                                                         | 3 - 3  |
| 3.3 Aspect du genre.....                                                            | 3 - 4  |
| 3.3.1 Mesures pour l'approche intégrée du genre .....                               | 3 - 4  |
| 3.3.2 Aspect du genre dans le milieu oasien .....                                   | 3 - 5  |
| 3.3.3 Participation des femmes à la prise de décision .....                         | 3 - 9  |
| 3.4 Agriculture .....                                                               | 3 - 10 |
| 3.4.1 Situation actuelle de la production agricole .....                            | 3 - 10 |
| 3.4.2 Utilisation d'eau .....                                                       | 3 - 13 |
| 3.4.3 Réseau de distribution des produits agricoles .....                           | 3 - 17 |
| 3.4.4 Utilisation des ressources dans les oasis .....                               | 3 - 18 |
| 3.4.5 Activités de vulgarisation/appui agricole.....                                | 3 - 21 |
| 3.5 Santé et hygiène .....                                                          | 3 - 22 |
| 3.5.1 Synthèse de la situation.....                                                 | 3 - 22 |
| 3.5.2 Services médicaux.....                                                        | 3 - 22 |
| 3.5.3 Connaissance des habitants d'oasis sur l'hygiène.....                         | 3 - 24 |
| 3.5.4 Situation entourant l'accouchement .....                                      | 3 - 26 |
| 3.5.5 Connaissances et conscience des habitants sur la nutrition.....               | 3 - 26 |
| 3.6 Activités génératrices de revenus .....                                         | 3 - 27 |
| 3.6.1 Situation entourant les femmes et activités génératrices de revenus.....      | 3 - 27 |
| 3.6.2 Situation des activités de l'administration et des organismes concernés ..... | 3 - 30 |
| 3.7 Développement des oasis .....                                                   | 3 - 33 |
| 3.7.1 Programme du Développement Durable des Oasis (PDDO).....                      | 3 - 33 |
| 3.7.2 Projet de Développement Rural Communautaire (PDRC).....                       | 3 - 35 |
| 3.7.3 Projet d'appui aux secteurs de la Santé et de la Nutrition (PASN).....        | 3 - 36 |

#### **Chapitre 4 Thèmes du développement**

|                                                                                   |       |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------|
| 4.1 Expériences de la précédente étude de la JICA et des projets similaires ..... | 4 - 1 |
| 4.2 Thèmes du développement du milieu oasien ciblé .....                          | 4 - 2 |
| 4.3 Problèmes du développement.....                                               | 4 - 3 |
| 4.4 Genre et amélioration des conditions de vie dans la société oasienne .....    | 4 - 4 |
| 4.5 Nécessité de satisfaire les besoins des femmes .....                          | 4 - 6 |
| 4.6 Relation entre la précédente étude de la JICA et la présente étude.....       | 4 - 8 |

#### **Chapitre 5 Plan d'Actions**

|                                                           |       |
|-----------------------------------------------------------|-------|
| 5.1 Notion de base.....                                   | 5 - 1 |
| 5.2 Approche du développement .....                       | 5 - 3 |
| 5.2.1 Mise en valeur efficace des ressources locales..... | 5 - 3 |

|                                                                                     |        |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| 5.2 2 Approche multisectorielle .....                                               | 5 - 4  |
| 5.2 3 Vulgarisation de philosophie de non-gaspillage (approche à coût réduit) ..... | 5 - 4  |
| 5.3 Plan d'Actions.....                                                             | 5 - 5  |
| 5.3.1 Zone et groupes ciblés.....                                                   | 5 - 5  |
| 5.3.2 Objectifs .....                                                               | 5 - 5  |
| 5.3.3 Résultats escomptés.....                                                      | 5 - 5  |
| 5.3.4 Planification .....                                                           | 5 - 7  |
| 5.4 Structure d'exécution .....                                                     | 5 - 10 |
| 5.4.1 Structure d'exécution des niveaux central et régional.....                    | 5 - 11 |
| 5.4.2 Structure d'exécution vue par les oasis .....                                 | 5 - 17 |
| 5.5 Plan d'exécution.....                                                           | 5 - 20 |
| 5.5.1 Phases d'exécution .....                                                      | 5 - 20 |
| 5.5.2 Calendrier d'exécution .....                                                  | 5 - 20 |
| 5.5.3 Méthodes de mise en valeur du Plan d'Actions et procédure d'exécution.....    | 5 - 25 |
| 5.5.4 Méthodes d'exécution .....                                                    | 5 - 27 |
| 5.5.5 Suivi et évaluation.....                                                      | 5 - 29 |
| 5.5.6 Coût du projet.....                                                           | 5 - 30 |

## **Chapitre 6 Exécution de l'étude pilote**

|                                                                                                  |        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| 6.1 Plan de l'étude pilote.....                                                                  | 6 - 1  |
| 6.1.1 Résumé .....                                                                               | 6 - 1  |
| 6.1.2 Principes d'exécution .....                                                                | 6 - 5  |
| 6.1.3 Sélection des oasis à encadrer .....                                                       | 6 - 6  |
| 6.2 Plan d'exécution de l'étude pilote .....                                                     | 6 - 11 |
| 6.2.1 Calendrier d'exécution .....                                                               | 6 - 11 |
| 6.2.2 Evaluation à mi-parcours de l'étude pilote .....                                           | 6 - 14 |
| 6.2.3 Résultats obtenus par les activités pilotes .....                                          | 6 - 20 |
| 6.3 Evaluation finale des activités de l'étude pilote.....                                       | 6 - 70 |
| 6.3.1 Aperçu .....                                                                               | 6 - 70 |
| 6.3.2 Contribution à l'amélioration des conditions de vie et à la réduction de la pauvreté ..... | 6 - 73 |
| 6.3.3 Contribution de l'aspect du genre et du renforcement de la capacité des femmes .....       | 6 - 84 |
| 6.3.4 Amélioration du système de vulgarisation pour l'appui aux femmes .....                     | 6 - 91 |
| 6.3.5 Evaluation par 5 points d'évaluation.....                                                  | 6 - 94 |
| 6.3.6 Examen du résultat de classification des oasis .....                                       | 6 - 96 |
| 6.4 Répercussion au Plan d'Actions.....                                                          | 6 - 97 |
| 6.4.1 Synthèse .....                                                                             | 6 - 97 |

|                                                         |        |
|---------------------------------------------------------|--------|
| 6.4.2 Modifications sur la base des leçons tirées ..... | 6 - 97 |
| 6.4.3 Points mis en évidence .....                      | 6 - 98 |

## **Chapitre 7 Conclusions et Recommandations**

|                           |       |
|---------------------------|-------|
| 7.1 Conclusions .....     | 7 - 1 |
| 7.2 Recommandations ..... | 7 - 2 |

## **Table des Figures**

|                                                                                                                                |         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Fig. 1.1.1 Déroulement de la présente étude .....                                                                              | 1 - 4   |
| Fig. 3.1.1 Pluviométrie mensuelle et température moyenne (Atar et Tidjikja) .....                                              | 3 - 1   |
| Fig. 3.1.2 Graphique des Précipitations Pluviométriques à Atar et Tidjika .....                                                | 3 - 38  |
| Fig. 3.1.3 Fluctuation pluviométrique dans la Zone d'Etude .....                                                               | 3 - 39  |
| Fig. 3.4.1 Humidité utilisable et inutilisable par plante .....                                                                | 3 - 16  |
| Fig. 3.4.2 Schéma d'utilisation des ressources locales dans l'oasis de N'Titam .....                                           | 3 - 20  |
| Fig. 3.5.1 Maladies soignées par AA/ASC (janvier-septembre 2007) (Adrar) .....                                                 | 3 - 23  |
| Fig. 3.5.2 Maladies soignées par AA/ASC (janvier-septembre 2007) (Tagant) .....                                                | 3 - 23  |
| Fig. 3.5.3 Situation des installations sanitaires .....                                                                        | 3 - 25  |
| Fig. 5.1.1 Notion du développement communautaire des oasis par l'activation de capacité<br>latente des femmes .....            | 5 - 2   |
| Fig. 5.1.2 Schéma du développement oasien parti par l'appui aux femmes .....                                                   | 5 - 3   |
| Fig. 5.3.1 Plan d'Actions et résultats .....                                                                                   | 5 - 6   |
| Fig. 5.4.1 Structure d'exécution .....                                                                                         | 5 - 16  |
| Fig. 5.4.2 Structure de vulgarisation qui relie l'intérieur de l'oasis et la région .....                                      | 5 - 19  |
| Fig. 5.5.1 Méthode de vulgarisation à coût réduit .....                                                                        | 5 - 28  |
| Fig. 5.5.2 Schéma d'écoulement des expériences réussies par les habitants sous l'appui<br>administratif de vulgarisation ..... | 5 - 29  |
| Fig. 6.1.1 Carte d'implantation des oasis encadrées (1/2) .....                                                                | 6 - 104 |
| Fig. 6.1.2 Carte d'implantation des oasis encadrées (2/2) .....                                                                | 6 - 105 |
| Fig. 6.2.3.(1).1 Fluctuation des prix des légumes au niveau des plusieurs localités dans le pays...                            | 6 - 107 |
| Fig. 6.2.3.(1).2 Parcelles d'essai dans les femmes de l'essai pilote .....                                                     | 6 - 108 |
| Fig. 6.2.3.(1).3 Calendrier de campagne hivernale de l'année 2006 .....                                                        | 6 - 109 |
| Fig. 6.2.3.(1).4 Comparaison des rendements obtenus par l'étude pilote et ceux<br>d'indication du CNRADA .....                 | 6 - 27  |
| Fig. 6.2.3.(1).5 Evolution par le temps de la température max/min moyenne mensuelle<br>et du niveau piézométrique .....        | 6 - 37  |
| Fig. 6.2.3.(1).6 Evolution de nombre de ménages pratiquant l'élevage et de volailles<br>élevées à Tirabane .....               | 6 - 41  |
| Fig. 6.2.3.(2).1 Prise de mesures par étape d'appui aux organisations féminines .....                                          | 6 - 48  |

|                                                                                                    |        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Fig. 6.2.3.(2).2 Résumé de contenu et résultat des activités pilotes.....                          | 6 - 51 |
| Fig. 6.2.3.(2).3 Evolution de nombre de coopératives féminines officiellement enregistrées ...     | 6 - 53 |
| Fig. 6.2.3.(2).4 Etablissement du réseau local de commercialisation (exemple de teinture) .....    | 6 - 56 |
| Fig. 6.2.3.(3).1 Thèmes d'activités d'IEC et nombre de participants .....                          | 6 - 61 |
| Fig. 6.2.3.(3).2 Thèmes différents d'IEC abordés dans les deux Wilayas .....                       | 6 - 61 |
| Fig. 6.2.3.(3).3 Evolution de la fréquence des séances d'IEC par méthode.....                      | 6 - 62 |
| Fig. 6.3.2.1 Evolution d'usage des produits avant et après les activités pilotes à N'Titam .....   | 6 - 76 |
| Fig. 6.3.2.2 Relation entre année d'expérience et tendance de consommation des légumes .....       | 6 - 78 |
| Fig. 6.3.2.3 Points où les femmes ressentent l'amélioration .....                                  | 6 - 79 |
| Fig. 6.3.2.4 Usages des bénéfices obtenus par les AGR .....                                        | 6 - 80 |
| Fig. 6.3.2.5 No de ménage par prix de vente de volailles .....                                     | 6 - 81 |
| Fig. 6.3.3.1 Raisons de satisfaction obtenue à travers les activités génératrices des revenus .... | 6 - 88 |
| Fig. 6.3.3.2 Indicateurs de capacitation des femmes de 4 oasis .....                               | 6 - 89 |

### **Table des Tableaux**

|                                                                                                                                  |        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Tableau 2.3.1 Budget du Ministère de la Santé par catégorie d'établissement .....                                                | 2 - 10 |
| Tableau 3.2.1 Population dans la zone d'Etude .....                                                                              | 3 - 3  |
| Tableau 3.2.2 Détails des revenus par type de ménages .....                                                                      | 3 - 4  |
| Tableau 3.3.1 Partage des sources de dépenses ménagères.....                                                                     | 3 - 7  |
| Tableau 3.4.1 Superficie et volume de production de l'agriculture en Mauritanie.....                                             | 3 - 10 |
| Tableau 3.4.2 Récapitulation de l'utilisation de terres en Adrar et au Tagant .....                                              | 3 - 11 |
| Tableau 3.4.3 Méthodes traditionnelles de l'agriculture dans les oasis .....                                                     | 3 - 12 |
| Tableau 3.4.4 Récapitulation de l'élevage en Adrar et au Tagant.....                                                             | 3 - 13 |
| Tableau 3.4.5 Modes d'exhaure existant dans les oasis .....                                                                      | 3 - 14 |
| Tableau 3.4.6 Consommation d'eau des plantes .....                                                                               | 3 - 16 |
| Tableau 3.4.7 Récapitulation des systèmes d'irrigation goutte-à-goutte .....                                                     | 3 - 40 |
| Tableau 3.4.8 Méthodes d'élevage à N'Titam .....                                                                                 | 3 - 18 |
| Tableau 3.4.9 Utilisation de terre et la situation d'élevage de bétail à l'oasis de N'Titam.....                                 | 3 - 19 |
| Tableau 3.4.10 Effectifs du personnel de vulgarisation de la DRFV affectés en Adrar<br>et au Tagant et contenu d'activités ..... | 3 - 21 |
| Tableau 3.5.1 Situation d'utilisation des établissements médicaux dans la zone oasienne<br>(Adrar).....                          | 3 - 41 |
| Tableau 3.5.2 Situation d'utilisation des établissements médicaux dans la zone oasienne<br>(Tagant) .....                        | 3 - 42 |
| Tableau 3.5.3 Existence d'assistance à l'accouchement et lieux d'accouchement .....                                              | 3 - 26 |
| Tableau 3.6.1 Situation actuelle et causes .....                                                                                 | 3 - 28 |
| Tableau 3.6.2 Situation actuelle et problèmes des activités de commercialisation.....                                            | 3 - 28 |

|                                                                                                                                                            |         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Tableau 3.6.3 Situation actuelle et causes des coopératives féminines ou des groupes<br>des femmes .....                                                   | 3 - 29  |
| Tableau 4.2.1 Problèmes et thèmes des oasis dans les deux Wilayas ciblées .....                                                                            | 4 - 3   |
| Tableau 4.3.1 Problèmes du développement et orientation de l'appui.....                                                                                    | 4 - 4   |
| Tableau 4.3.2 Changement de règle du genre et situation actuelle des femmes .....                                                                          | 4 - 5   |
| Tableau 4.5.1 Problèmes chez les hommes et les femmes(exemple de N'Titam et de<br>Tirabane) .....                                                          | 4 - 7   |
| Tableau 4.6.1 Résultats et problèmes des essais pilotes de la précédente étude de la JICA .....                                                            | 4 - 8   |
| Tableau 4.6.2 Relation entre essais pilotes et projets prioritaires de la précédente étude<br>de la JICA.....                                              | 4 - 9   |
| Tableau 4.6.3 Aperçu de l'Essais dans chaque oasis pilote .....                                                                                            | 4 - 11  |
| Tableau 4.6.4 Situation actuelle et politiques des sites pilotes des Essais de l'Etude<br>Pilote de la précédente étude de la JICA.....                    | 4 - 13  |
| Tableau 5.5.1 Liste des oasis concernées .....                                                                                                             | 5 - 21  |
| Tableau 5.5.2 Calendrier d'exécution des activités.....                                                                                                    | 5 - 23  |
| Tableau 5.5.3 Rôles des ministères concernés dans chaque activité .....                                                                                    | 5 - 24  |
| Tableau 5.5.4 Coûts estimatifs des programmes pour l'appui aux femmes .....                                                                                | 5 - 31  |
| Tableau 6.1.1 De la précédente étude de la JICA à la présente étude.....                                                                                   | 6 - 100 |
| Tableau 6.1.2 Menu et principales activités des projets du Plan d'Actions.....                                                                             | 6 - 101 |
| Tableau 6.1.3 Relation entre le Plan d'Actions et les points de vérification des essais pilotes .                                                          | 6 - 102 |
| Tableau 6.1.4 Principales activités de l'étude pilote .....                                                                                                | 6 - 4   |
| Tableau 6.1.5 Critères de sélection des oasis pour la réalisation des essais pilotes .....                                                                 | 6 - 7   |
| Tableau 6.1.6 Sélection des oasis à encadrer .....                                                                                                         | 6 - 103 |
| Tableau 6.1.7 Caractéristiques des oasis en tant que modèle des autres oasis et évaluation.....                                                            | 6 - 8   |
| Tableau 6.1.8 Oasis sélectionnées et activités de l'étude pilote.....                                                                                      | 6 - 8   |
| Tableau 6.2.2.1 Personnes enquêtées et objectifs de l'évaluation à mi-parcours.....                                                                        | 6 - 15  |
| Tableau 6.2.2.2 Résumé de l'évaluation à mi-parcours (1/3) .....                                                                                           | 6 - 16  |
| Tableau 6.2.2.2 Résumé de l'évaluation à mi-parcours (2/3) .....                                                                                           | 6 - 17  |
| Tableau 6.2.2.2 Résumé de l'évaluation à mi-parcours (3/3) .....                                                                                           | 6 - 18  |
| Tableau 6.2.2.3 Mise en ordre des activités pilotes par le point de vue d'appui aux femmes .                                                               | 6 - 19  |
| Tableau 6.2.3.(1).1 Etat de gestion et des activités au niveau des femmes tenues<br>par les groupes des femmes participants à l'essai (janvier 2007) ..... | 6 - 106 |
| Tableau 6.2.3.(1).2 Techniques du maraîchage enseignées .....                                                                                              | 6 - 21  |
| Tableau 6.2.3.(1).3 Récapitulation des activités pilotes de maraîchage .....                                                                               | 6 - 21  |
| Tableau 6.2.3.(1).4 Activités du maraîchage de campagne hivernale et en saison<br>chaude d'été en 2006.....                                                | 6 - 22  |
| Tableau 6.2.3.(1).5 Période de culture des principales légumes à Tirabane (en 2006).....                                                                   | 6 - 22  |
| Tableau 6.2.3.(1).6 Rendement des légumes à Tirabane en 2006 .....                                                                                         | 6 - 23  |
| Tableau 6.2.3.(1).7 Configurations de l'essai du maraîchage .....                                                                                          | 6 - 23  |

|                                                                                                                                                      |         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Tableau 6.2.3.(1).8 Production des légumes de la campagne agricole en 2006.....                                                                      | 6 - 24  |
| Tableau 6.2.3.(1).9 Etat de croissance des légumes de la campagne hivernale de l'année 2006                                                          | 6 - 110 |
| Tableau 6.2.3.(1).10 Comparaison de rendement de la campagne agricole normale de<br>la présente étude et de l'ancienne étude de la JICA .....        | 6 - 25  |
| Tableau 6.2.3.(1).11 Rendement possible à obtenir dans les oasis .....                                                                               | 6 - 28  |
| Tableau 6.2.3.(1).12 Calendrier de culture en saison chaude d'été en 2007 .....                                                                      | 6 - 28  |
| Tableau 6.2.3.(1).13 Production de la culture en saison chaude d'été 2007 .....                                                                      | 6 - 29  |
| Tableau 6.2.3.(1).14 Effet d'ombrage .....                                                                                                           | 6 - 29  |
| Tableau 6.2.3.(1).15 Caractéristiques des matériaux pour panier .....                                                                                | 6 - 30  |
| Tableau 6.2.3.(1).16 Changements de mentalité et de comportement causés par la mise en<br>oeuvre des activités pilotes (changements directs) .....   | 6 - 31  |
| Tableau 6.2.3.(1).17 Changements de mentalité et de comportement causés par la mise en<br>oeuvre des activités pilotes (changements indirects) ..... | 6 - 32  |
| Tableau 6.2.3.(1). 18 Rendement et volume d'irrigation des principales légumes .....                                                                 | 6 - 33  |
| Tableau 6.2.3.(1). 19 Rendement et volume d'irrigation des principales légumes .....                                                                 | 6 - 111 |
| Tableau 6.2.3.(1). 20 Calendrier de culture.....                                                                                                     | 6 - 36  |
| Tableau 6.2.3.(1). 21 Groupes encadrés et contenu d'assistance .....                                                                                 | 6 - 39  |
| Tableau 6.2.3.(1). 22 Résumé d'activités d'amélioration des techniques d'élevage de volailles                                                        | 6 -     |
| 40                                                                                                                                                   |         |
| Tableau 6.2.3.(1). 23 Résumé de technique d'élevage de volailles .....                                                                               | 6 - 112 |
| Tableau 6.2.3.(2).1 Résumé de formation sur les AGR/techniques de la vie.....                                                                        | 6 - 44  |
| Tableau 6.2.3.(2).2 Résumé de formations techniques exécutées dans le cadre des activités<br>génératrices des revenus.....                           | 6 - 44  |
| Tableau 6.2.3.(2).3 Résumé de séminaires d'amélioration des conditions de vue.....                                                                   | 6 - 46  |
| Tableau 6.2.3.(2).4 Résumé de formation sur techniques de la vie.....                                                                                | 6 - 46  |
| Tableau 6.2.3.(2).5 Résumé de formation des groupes de femmes.....                                                                                   | 6 - 47  |
| Tableau 6.2.3.(2).6 Résumé d'appui à la sensibilisation et à la vulgarisation (IEC) .....                                                            | 6 - 50  |
| Tableau 6.2.3.(2).7 Vulgarisation/sensibilisation pour la promotion féminine et des activités<br>genre et féminines .....                            | 6 - 50  |
| Tableau 6.2.3.(2).8 Résultats de formation/appui relatifs à la génération des revenus et aux<br>techniques de la vie .....                           | 6 - 52  |
| Tableau 6.2.3.(2).9 Mouvement d'unification des coopératives féminines .....                                                                         | 6 - 54  |
| Tableau 6.2.3.(3).1 Contenu d'activité pilote 1 du domaine de la santé .....                                                                         | 6 - 57  |
| Tableau 6.2.3.(3).2 Contenu d'activité pilote 2 du domaine de la santé .....                                                                         | 6 - 57  |
| Tableau 6.2.3.(3).3 Assistance apportée par les AA/ASC .....                                                                                         | 6 - 60  |
| Tableau 6.2.3.(3).4 Prime mensuel obtenu par la vente des médicaments par AA/ASC .....                                                               | 6 - 64  |
| Tableau 6.2.3.(4).1 Résumé des activités relatives au renforcement de capacité du MCPFEF .                                                           | 6 - 65  |
| Tableau 6.2.3.(4).2 Résumé du renforcement de capacité du personnel de Coordinations<br>Régionales.....                                              | 6 - 68  |

|                                                                                                                                 |         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Tableau 6.3.1.1 Méthode d'enquête pour l'évaluation finale .....                                                                | 6 - 71  |
| Tableau 6.3.1.2 Résultats escomptés des activités pilotes et indicateurs d'évaluation .....                                     | 6 - 72  |
| Tableau 6.3.1.3 Résultats relatifs à l'établissement de la structure de vulgarisation<br>et indicateurs d'évaluation .....      | 6 - 73  |
| Tableau 6.3.2.1 Activités des femmes dont la productivité est améliorée<br>(résultat d'enquête aux femmes) .....                | 6 - 73  |
| Tableau 6.3.2.2 Volumes de production des principales légumes dans les oasis encadrées<br>(campagne 2006/2007).....             | 6 - 74  |
| Tableau 6.3.2.3 Evolution de spéculations cultivées dans les oasis<br>(comparaison par rapport à avant l'arrivée d'étude) ..... | 6 - 74  |
| Tableau 6.3.2.4 Taux de consommation domestique et de commercialisation<br>(campagne hivernale 2006/2007).....                  | 6 - 75  |
| Tableau 6.3.2.5 Recette par la vente des légumes dans chaque oasis (campagne normale 2006)<br>en UM.....                        | 6 - 80  |
| Tableau 6.3.2.6 Montant de vente des produits de teinture et de couture .....                                                   | 6 - 82  |
| Tableau 6.3.3.1 Amélioration d'accès aux informations et aux formations et leurs effets .....                                   | 6 - 85  |
| Tableau 6.3.3.2 Changements relatifs à la capacité et à l'organisation des femmes.....                                          | 6 - 86  |
| Tableau 6.3.3.3 Evolution du nombre d'adhérents féminins et d'organisations féminines<br>des AGPO .....                         | 6 - 90  |
| <br>Référence 1. Résultat d'étude des prix des produits agricoles (N'Batt du Tagant) .....                                      | 6 - 113 |
| Référence 2. Résultat d'étude des prix des produits agricoles (N'Titam du Tagant).....                                          | 6 - 114 |
| Référence 3. Résultat d'étude des prix des produits agricoles (Moudjeria du Tagant).....                                        | 6 - 115 |
| Référence 4. Résultat d'étude des prix des produits agricoles (Tidjikja du Tagant).....                                         | 6 - 116 |
| Référence 5. Résultat d'étude des prix des produits agricoles (Tirabane du Adrar).....                                          | 6 - 117 |
| Référence 6. Résultat d'étude des prix des produits agricoles (Atar du Adrar) .....                                             | 6 - 118 |
| Référence 7. Résultat d'étude des prix des produits agricoles (Nouakchott).....                                                 | 6 - 119 |

### **Liste d'abréviation**

|         |                                                                              |
|---------|------------------------------------------------------------------------------|
| AA      | Accoucheuses Auxiliaires                                                     |
| ADC     | Association de Développement Communautaire                                   |
| ADI     | Association de Développement International                                   |
| AG      | Assemblée Générale                                                           |
| AGPO    | Association de Gestion Participative des Oasis                               |
| AGRIMET | Division agrométéorologie                                                    |
| ASC     | Agent de Santé Communautaire                                                 |
| ASECNA  | Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar |
| AVB     | Agent de Vulgarisation de Base                                               |
| BAD     | Banque Africaine de Développement                                            |
| BADE    | Banque Africaine de Développement Economique                                 |
| BAPEM   | Bureau d'Appui à Petite Entreprise Artisanale en Mauritanie                  |
| BIT     | Bureau International de Travail (ILO)                                        |
| CAC     | Centre d'Alimentation Communautaire                                          |
| CAMEC   | Centre d'Achat de Médicament Essentiel et Consommable                        |
| CE      | Conductivité électrique                                                      |
| CFPF    | Centre de Formation pour la Promotion Féminine                               |
| CNRE    | Centre National des Ressources en Eau                                        |
| COS     | Comité d'Orientation et de Suivi                                             |
| CPSSA   | Commissariat à la Protection Sociale et à la Sécurité Alimentaire            |
| CRA     | Cellule Régionale d'Appui                                                    |
| CRC     | Comité Régional de Coordination                                              |
| CREN    | Centre de Réhabilitation et d'Education Nutritionnelle                       |
| CS      | Centre de Santé                                                              |
| CSLP    | Les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté                          |
| CTSN    | Comité Technique du Suivi de la Nutrition                                    |
| DP      | Diagnostic Participatif                                                      |
| DPCSE   | Direction des Politiques, de la Coopération, du Suivi et de l'Evaluation     |
| DRPSS   | Direction Régionale de la Promotion Sanitaire et Sociale                     |
| E/T     | Etendue des Travaux                                                          |
| EDP     | Etude de diagnostic Participatif                                             |
| EDSM    | Enquête Démographique et de Santé Mauritanie                                 |
| EMEA    | Enquête auprès de Ménages et des Exploitants Agricoles                       |
| EPCV    | Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des Ménages                     |
| FADES   | Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social                       |
| FEM     | Fonds pour l'Environnement Mondial                                           |
| FIC     | Fonds d'Investissement Communautaire                                         |
| FIDA    | Fonds International pour le Développement Agricole                           |
| FIV     | Fonds d'Investissement Villageois                                            |
| FMI     | Fonds Monétaire International                                                |
| FNUAP   | Fonds des Nations Unies pour l'Amélioration des Populations                  |
| GPF     | Groupe de Promotion Féminine                                                 |
| GSG     | Groupe de Suivi de Genre                                                     |
| GTSN    | Groupe Technique Spécialisé de la Nutrition                                  |

|          |                                                                            |
|----------|----------------------------------------------------------------------------|
| GTZ      | Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (Allemagne)            |
| IEC      | Information, Education, Communication                                      |
| JICA     | Agence Japonaise de Coopération Internationale                             |
| MAE      | Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage                                 |
| MATIS    | Mauritanienne de Tissage                                                   |
| MCP      | Matrice de Conception de Projet                                            |
| MCPFEF   | Ministère Chargé de la Promotion Féminine, de l'Enfance et de la Famille   |
| MEF      | Ministère de l'Economie et des Finances                                    |
| MEN      | Ministère de l'Education Nationale                                         |
| MICO     | Mutuelles d'Investissement et de Crédit Oasien                             |
| MS       | Ministère de la Santé                                                      |
| OAA      | Organisation pour L'alimentation et l'agriculture                          |
| OMS      | Organisation Mondiale de la Santé                                          |
| ONG      | Organisation Non Gouvernementale                                           |
| P/D      | Plan Directeur                                                             |
| PAROA    | Projet d'Aménagement des Oasis d'Adrar                                     |
| PARP     | Projet d'Aménagement en Région Pluviale                                    |
| PASN     | Projet d'appui aux secteurs de la Santé et de la Nutrition                 |
| PDC      | Plan de Développement Communautaire                                        |
| PDCO     | Plan de Développement Communautaire Oasien                                 |
| PDDO     | Programme de Développement Durable des Oasis                               |
| PDRC     | Projet de Développement Rural Communautaire                                |
| PGRNP    | Projet de Gestion des Ressources Naturelles en zone Pluviale               |
| PIB      | Produit Intérieur Brut                                                     |
| PIBR     | Produit Intérieur Brut Régional                                            |
| PIC      | Plan d'Investissement Communautaire                                        |
| PLEMVASP | Projet de Lutte contre l'Ensamblage et Mise en Valeur Agro-Sylvo-Pastorale |
| PNBG     | Programme nationale de bonne gouvernance                                   |
| PNUD     | Programme des Nations Unies pour le Développement                          |
| PPTE     | Pays Pauvres et très Endettés                                              |
| PRS      | Programme Régional Solaire                                                 |
| PS       | Poste de Santé                                                             |
| PSA      | Projet des Service Agricoles                                               |
| RAS      | Rapport d'Adsorption de Sodium                                             |
| RIM      | République Islamique de Mauritanie                                         |
| SAM      | Service Aérien Météorologique                                              |
| SES      | Service d'Education pour la Santé                                          |
| SIG      | Système d'information géographique                                         |
| SNMG     | Stratégie Nationale en Matière de Genre                                    |
| SNPF     | Stratégie Nationale de Promotion Féminine                                  |
| SONADER  | Société Nationale pour le Développement Rural                              |
| SONELEC  | Société Nationale d'Eau et d'Electricité                                   |
| SONIMEX  | Société Nationale d'Importation et d'Exportation                           |
| TMCA     | Taux Moyen de Croissance Annuelle                                          |
| TS       | Technicien Spécialisé                                                      |

|      |                                           |
|------|-------------------------------------------|
| UCC  | Unité Centrale de Coordination            |
| UCP  | Unité de Coordination du Programme        |
| UE   | Union Européenne                          |
| UM   | Ouguiya Mauritanien                       |
| URC  | Unité Régionale de Coordination           |
| URDO | Unité Régional de Développement des Oasis |
| USB  | Unité de Santé de Base                    |

### Les poids et mesures

| Unité           | Français                | Anglais               |
|-----------------|-------------------------|-----------------------|
| mm              | millimètre              | millimeter            |
| cm              | centimètre              | centimeter            |
| m               | mètre                   | meter                 |
| km              | kilomètre               | kilometer             |
| m <sup>2</sup>  | mètre carré             | square meter          |
| km <sup>2</sup> | kilomètre carré         | square kilometer      |
| a               | are                     | are                   |
| ha              | hectare                 | hectare               |
| m <sup>3</sup>  | mètre cube              | cubic meter           |
| l               | litre                   | liter                 |
| kg              | kilogramme              | kilogram              |
| t               | tonne                   | ton                   |
| mASL            | mètre sur niveau de mer | meter above sea level |
| sec             | seconde                 | second                |
| min             | minute                  | minute                |
| h               | heure                   | hour                  |
| μS              | micro siemens           | micro siemens         |
| UM              | ouguiya mauritanienne   | mauritanian ouguiya   |
| %               | pour cent               | per cent              |
| °C              | degré centigrade        | degree centigrade     |

# ***Chapitre 1***

## ***Introduction***

## Chapitre 1 Introduction

### 1.1 Introduction

«L'Étude sur le Développement des Oasis»(appelée ci-après « la précédente étude de la JICA) a été menée par le gouvernement du Japon pendant la période d'avril 2001 à septembre 2004, ayant pour cibles les wilayas de l'Adrar et du Tagant. L'objectif de l'étude était de chercher la possibilité de structurer des capacités institutionnelles permettant d'assurer une vie plus stable des populations par le biais de l'exploitation durable du potentiel des ressources oasiennes. Pour ce faire, «Le Plan de Développement des Oasis» (appelé ci-après «le plan directeur») a été élaboré en se fondant sur la politique stratégique du gouvernement de la République Islamique de Mauritanie qui vise, d'ici 2015, à *1. Réduire l'incidence de la pauvreté de moitié en milieu rural 2. Améliorer les conditions de santé et d'hygiène. 3. Mettre en place un système de gestion de ressources en eau par les populations.*

En ce qui concerne le développement de la zone oasienne, le Projet de Développement des Oasis (Phase 1 : 1985 –1993, Phase 2 : 1995 – 2003) a été exécuté par le Ministère du Développement Rural et de l'Environnement (actuel Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage) avec le soutien du FIDA (Fonds International pour le Développement Agricole) et du FADES (Fonds Arabe pour le Développement Économique et Social). Ses principales activités se résument dans le développement agricole, l'exploitation des ressources en eau, la protection de l'environnement et le renforcement des institutions et des organisations (la création des associations oasiennes..., etc.). Intitulé le « Programme de Développement Durable des Oasis » (PDDO), la troisième phase a débuté en 2005 avec une durée d'exécution de 8 ans.

L'élargissement du projet de développement durable en milieu rural vers d'autres oasis, en particulier, les petites oasis, qui devra être entrepris sous l'initiative des populations, suppose impérativement le renforcement du système de vulgarisation par le biais de la formation du personnel et de l'amélioration des capacités des associations agricoles et des organisations intéressées (la Direction de l'Agriculture et la Direction du PDDO du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, le Ministère Chargé de la Promotion Féminine, de l'Enfance et de la Famille (MCPFEF : ex-Secrétariat d'État à la Condition Féminine), le Ministère de l'Economie et des Finances (ex-Ministère des Affaires Economiques et du Développement), le Centre National des Ressources en eau et le Ministère de la Santé (ex-Ministère de la Santé et des Affaires Sociales). Par ailleurs, en milieu oasien où les femmes accèdent difficilement à l'appui de l'État, l'élaboration d'un programme de développement rural centré sur les femmes pour la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des femmes est à plus d'un titre

nécessaire.

Dans ce contexte, à la suite de l'Étude sur le Développement des Oasis, le gouvernement mauritanien a adressé une requête au gouvernement japonais relative à l'élaboration d'un Plan d'Actions de développement oasien axé sur une approche genre et qui à terme contribuera au renforcement des capacités du MCPFEF, qui est l'organisme d'exécution du Plan. En réponse à cette requête, le gouvernement du Japon a envoyé en Mauritanie une mission préliminaire, a donné son accord pour la réalisation de «l'Étude pour le Développement des Oasis centrée sur la Promotion Féminine en République Islamique de Mauritanie» et, a conclu l'étendue des travaux (S/W) le 22 décembre 2004.

## **1.2 Objectifs de l'étude**

Les objectifs de l'étude sont les suivants.

- (1) Expliciter les mesures de développement rural (le Plan d'Actions) en vue d'améliorer le cadre de vie des populations oasiennes et réduire la pauvreté en considération de l'aspect genre.
- (2) Améliorer les capacités des ressources humaines et institutionnelles du MCPFEF ainsi que des organisations intéressées.

Le Plan d'Actions ci-dessus doit être élaboré conformément à l'évolution du développement des oasis mené dans ce pays jusqu'à présent pour être exploité par les mains des habitants, du personnel administratif ou des ONG. De ce fait, établir tout d'abord un Plan d'Actions préliminaire qui servira de base des activités de l'étude pilote qui seront menées conjointement avec les organisations concernées. Enfin, nous visons à concrétiser les mesures du développement du milieu oasien et de la vulgarisation pour l'amélioration des conditions de vie et la réduction de la pauvreté qui tiennent compte de l'aspect de genre sur la base des leçons ou des propositions qui seront obtenues par la réalisation de ces activités.

## **1.3 Processus de l'étude**

L'étude couvrira 31 mois, du mois de septembre 2005 à mars 2008. Elle est constituée des deux étapes suivantes.

### **【1<sup>ère</sup> étape : septembre 2005 – décembre 2005】**

#### Élaboration du Plan d'Actions préliminaire

Le Plan d'Actions préliminaire s'élaborera après réflexion sur des actions concrètes

prévues de développement rural et leur vulgarisation en vue d'améliorer les conditions de vie et réduire la pauvreté, prenant en compte l'aspect genre, ainsi que sur des actions liées à la formation du personnel et au renforcement des capacités institutionnelles du MCPFEF et des organisations concernées. Le Plan sera élaboré avec précaution de manière à rechercher la coordination et la collaboration avec le PDDO (3ème phase du Projet de Développement des Oasis) ou d'autres projets existants.

## **【2<sup>ème</sup> étape : janvier 2006 – mars 2008】**

### Réalisation de l'étude pilote et élaboration du Plan d'Actions

Les activités de l'étude pilote se réalisera dans le but d'examen des pertinences de chaque composant du Plan d'Actions préliminaire et de la formation sur le tas du personnel des organisations concernées. Le Plan d'Actions préliminaire fera l'objet de réajustement ou de modification sur la base des résultats obtenus dans l'Etude Pilote et donnera lieu à un Plan d'Actions définitif.

#### **1.4 Zone d'intervention de l'étude**

La zone d'intervention de l'étude couvre 117 oasis dans les wilayas de l'Adrar et du Tagant pour la 1<sup>ère</sup> étape, et plusieurs oasis centrales ainsi que de petites oasis sélectionnées dans les 2 wilayas ci-dessus pour la 2<sup>ème</sup> étape.

#### **1.5 Structure de mise en œuvre de l'étude**

Le MCPFEF est l'organisation homologue de la présente étude. Le comité de pilotage sera organisé dans les buts de bonne marche de l'étude et de renforcement de la coordination entre les départements concernés. Les principaux composants du comité de pilotage seront les suivants :

- Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)
- Ministère Chargé de la Promotion Féminine, de l'Enfance et de la Famille (MCPFEF)
- Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAE)
  - Direction des Politiques de la Coopération du Suivi et de l'Évaluation
  - Direction de l'Agriculture (DA)
  - Direction de la Recherche, de la Formation et de la Vulgarisation (DRFV)
  - Direction du Programme de Développement Durable des Oasis (PDDO)

- Ministère de la Santé (MS)
- Centre National des Ressources en Eau (CNRE)

Au niveau régional, mettre en place un comité du pilotage régional dans les deux Wilayas ciblées par la présente étude composé des intervenants du développement des oasis afin de partager les informations et coordonner les actions de chacun. Et mettre en place un comité technique composé des représentants des services relatifs à la vulgarisation dans le milieu oasien (tels que le chef de la Coordination Régionale du MCPFEF et des représentants de la délégation du MAE y compris les techniciens supérieurs et les Agents de Vulgarisation de Base, le représentant de la DRPSS (MS), les représentants des AGPO des oasis concernées ainsi que le représentant de l'union des AGPO en tant qu'observateur) régulièrement afin de coordonner les activités de l'étude pilote de la présente étude et les autres activités du développement des oasis.

La figure 1.1.1 suivante montre le schéma du déroulement de la présente étude.

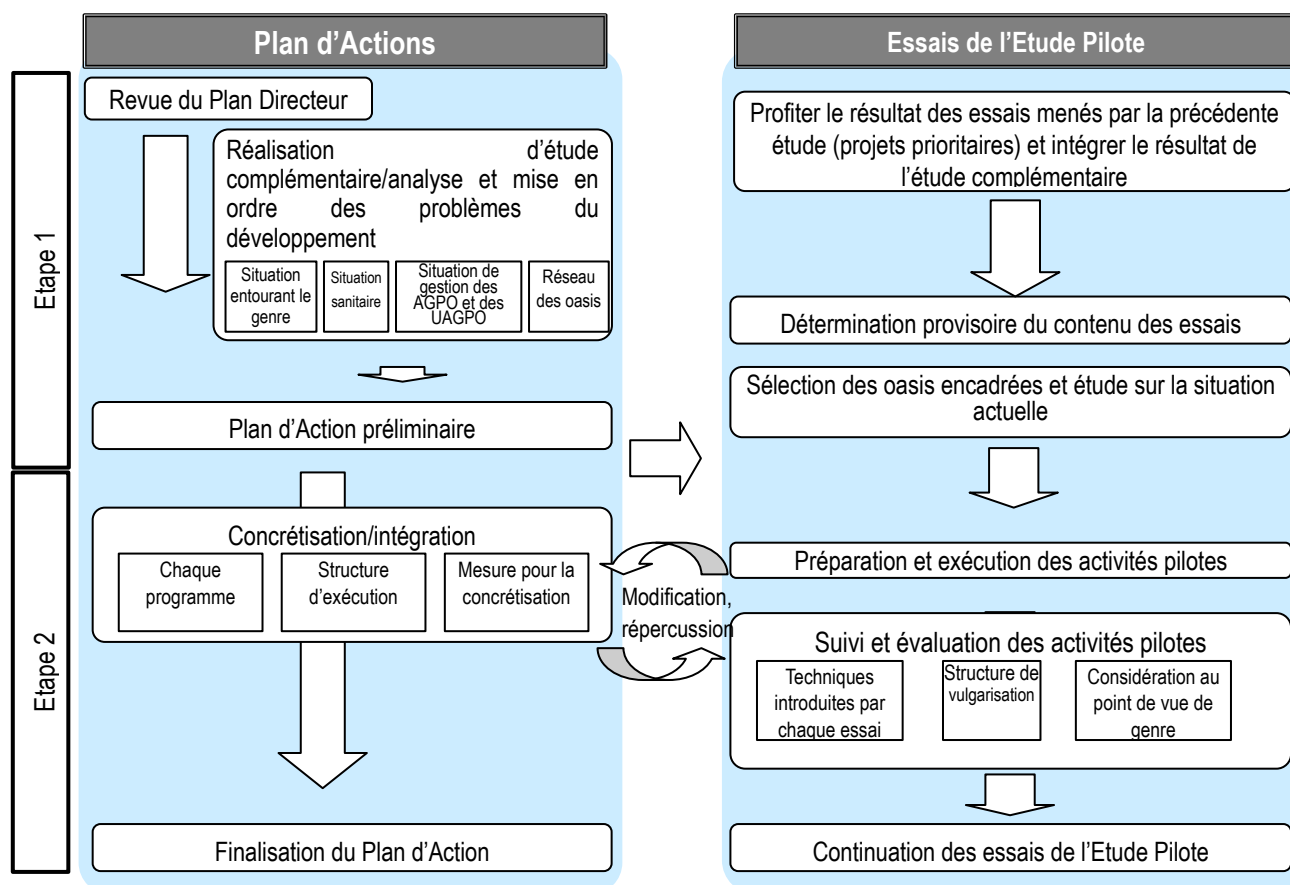


Figure 1.1.1 Déroulement de la présente étude

## ***Chapitre 2***

### ***Arrière plan de l'étude***

## **Chapitre 2 Arrière plan de l'étude**

### **2.1 Arrière plan**

Comme indiqué dans le Chapitre 1, le gouvernement du Japon a réalisé une étude intitulée l'«Étude sur le Développement des Oasis» pour la période d'avril 2001 à septembre 2004 dans les Wilayas de l'Adrar et du Tagant. A travers cette étude, les informations de base sur les ressources en eau souterraine, l'agriculture de la zone aride, les infrastructures sociales (alimentation en eau, établissement scolaire ou de la santé) de la zone concernée ont été rassemblées sous forme des données du Système Informatique Géographique (SIG). Par ailleurs, ayant mené des Essais de l'Etude Pilote dans les oasis sélectionnées durant 2 ans, cette étude a élaboré un Plan Directeur qui vise à améliorer les conditions de vie d'une manière durable sur la base de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles en tenant compte des leçons tirées sur les Essais.

Ce Plan Directeur propose 5 projets prioritaires du développement de la zone oasienne suivants ; i) le Projet de vulgarisation de la technique de culture maraîchère, ii) le Projet d'amélioration des conditions de santé et d'hygiène, iii) le Projet d'amélioration des conditions de vie des petites oasis et de celles situées à des lieux reculés, iv) le Projet d'amélioration des installations d'alimentation en eau potable, et enfin, v) le Projet d'amélioration et d'aménagement des infrastructures de base. Par ailleurs, par le fait que les femmes aient été ciblées comme principaux bénéficiaires des Essais de l'Etude Pilote (le maraîchage, la culture des palmiers dattiers économe en eau, l'élevage de volailles ou les activités de la santé et de l'hygiène) qui ont été menés dans les 6 oasis de la zone d'intervention, la base de l'appui aux activités des femmes est aménagée (voir le rapport final de l'Etude sur le Développement des Oasis).

### **2.2 Politique nationale et projets en amont**

#### **2.2.1 Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)**

Approuvé au mois de mai 2001, le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) est la politique principale du gouvernement mauritanien dont les principales orientations sont ; i) la promotion de la croissance économique qui est la base de la lutte contre la pauvreté, l'amélioration de la compétitivité économique et la réduction du degré de dépendance vis à vis de l'aide extérieure et de ses investissements, ii) l'amélioration de la productivité, iii) le développement des ressources humaines et l'amélioration de l'accès aux infrastructures de base, et iv) le développement des organisations intervenant dans la lutte contre la pauvreté.

Et, le gouvernement mauritanien s'est fixé les quatre objectifs suivants visant à réduire

la pauvreté de moitié à l'horizon 2015; i) la diversification des produits agricoles et la promotion de la qualité à travers l'amélioration de l'accès aux facteurs de production et services agricoles, ii) le développement des infrastructures rurales, iii) la prise des mesures organisationnelles et institutionnelles et, iv) la protection des ressources naturelles.

Par ailleurs, l'amélioration des conditions sociales et économiques des femmes étant considérée comme l'un des thèmes importants du développement, les diverses activités suivantes d'appui aux femmes sont réalisées ; i) l'aménagement juridique relatif à la famille et aux enfants, ii) la réalisation des formations professionnelles et sur l'alphabétisation dans le Centre de Formation pour la Promotion Féminine (CFPF), iii) l'élargissement du système de crédit destiné aux femmes, et iv) l'amélioration des conditions des femmes à travers l'appui à l'organisation des femmes<sup>1</sup>.

Le gouvernement mauritanien a procédé à l'évaluation de la première phase du CSLP (de 2001 à 2004) durant la période de 2005-2006 afin de réviser les activités prioritaires. Ensuite, le plan d'action de la deuxième phase du CSLP (2006-2010) a été élaboré au mois d'octobre 2006. Le point notable de cette révision du CSLP est la revue des domaines et des zones d'intervention prioritaires qui a été effectuée sur la base de l'analyse de la situation de la pauvreté du milieu rural. Ainsi, 4 domaines prioritaires (éducation, santé, eau et infrastructures) et 2 zones prioritaires (milieu rural aride et quartier pauvre des zones urbaines) ont été déterminés.

Les 5 domaines prioritaires de l'éducation, de la santé, de l'eau, du développement rural et urbain ont été identifiés dans la première phase. Toutefois, les activités prioritaires étant déterminées par domaine, la coordination des activités s'avérait insuffisante. Sur la base de cette leçon tirée, les domaines prioritaires choisis pour la seconde phase sont l'éducation, la santé, l'eau et les infrastructures et les zones d'intervention prioritaire sont clairement définies de celle rurale aride et de quartier pauvre des centres urbains.

Ces révisions ont du être effectuées par le fait que les appuis au développement jusqu'à présent ont été procédés par des approches sectorielles non pas par une approche intégrée, malgré le caractère intégral de la pauvreté qui est un résultat de complexification des multiples facteurs. Or, selon le résultat des enquêtes sur les conditions de vie effectuées en 2000 et en 2004, le taux de pauvreté du milieu rural a été abaissé de 66,2% en 2000 à 59% en 2004. Pourtant, c'est la zone du fleuve Sénégal qui a contribué à cette réduction du taux de pauvreté (réduction de 11 points), celui des zones arides n'a pas beaucoup changé (réduction de 2,5 points). On doit donc dire qu'ainsi, le grand écart entre les zones rurales n'a pas été perçu.

---

<sup>1</sup> Selon le rapport du programme du CLSP.

### **2.2.2 Stratégie nationale de la promotion féminine (SNPF)**

Depuis mars 1995, le gouvernement mauritanien s'efforce à encourager la participation des femmes dans les activités sociales, économiques et politiques et a élaboré une stratégie de promotion féminine dans le cadre de son plan national de développement. Toutefois, faute de l'aménagement des infrastructures sociales (l'accès aux services, l'alimentation en eau potable ou les établissements de la santé) dans le milieu rural, les objectifs des interventions fixés par le gouvernement restent difficiles à atteindre.

En Mauritanie, l'égalité socio-économique et juridique des deux sexes a été approuvée par la révision de la constitution en 1991. Par cette révision de la constitution, il a été approuvé que tous les citoyens puissent exercer son droit sans être discriminé à cause de la naissance, de l'ethnie, du sexe ou de la différence sociale. Suite à cette révision, le Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine (actuel MCPFEF) a été instauré en 1992 avec objectif de se charger de la politique nationale relative à la promotion féminine et à la protection de la famille.

En 1995, la Stratégie Nationale pour la Promotion Féminine a été élaborée avec objectifs d'améliorer la situation socio-économique des femmes ou de diminuer l'inégalité entre les sexes. Même si la situation des femmes dans le domaine de la communication etc. a été considérablement améliorée grâce à cette stratégie, les domaines d'intervention étant limités, il reste la marge d'amélioration.

Malgré l'adoption du CSLP en 2001 par le gouvernement qui a reconnu la fragilité des rôles et de la situation des femmes dans le développement socio-économique, l'intégration du point de vue de genre dans la stratégie de chaque secteur n'était pas suffisante. Vu cette situation, le gouvernement s'est fixé comme objectif de faire participer les femmes aux processus décisionnels dans le cadre de sa « Stratégie Nationale de Promotion Féminine (SNPF) (2005-2008) » et a décidé d'aborder les problèmes liés au genre dans le nouveau cadre stratégique de lutte contre la pauvreté. Cette SNPF repose sur 5 axes qui sont; i) le renforcement de la participation économique des femmes, ii) l'amélioration de l'accès des femmes aux services sociaux de base, iii) la promotion du droit des femmes et leur participation, iv) le développement des stratégies de changement de comportements et, v) le renforcement institutionnel du SECF. Par ailleurs, le gouvernement affirme dans le nouveau Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP 2005-2008) qu'il intègre l'aspect genre à l'étape de l'élaboration de la stratégie et à l'étape de son exécution.

Les objectifs stratégiques et les activités prioritaires indiqués dans la SNPF sont intégrés dans le plan d'action de la seconde phase du CSLP 2006-2010. L'accent est mis sur, i) le renforcement de la productivité des femmes, ii) la participation des femmes à la prise de décision et, iii) le développement de la stratégie qui apporte le changement du

comportement à travers la planification et l'exécution du programme de sensibilisation et de vulgarisation (IEC). Cependant, les activités prévues dans cette seconde phase ne sont pas suffisantes pour propulser la considération transversale du genre dans son vrai sens. Pour ce faire, i) l'institutionnalisation de l'aspect du genre au niveau des départements ministériels concernés afin de systématiser l'analyse du genre, ii) la collecte des données et, iii) l'attribution des budgets spéciaux pour réaliser les deux précédents points deviennent nécessaires.

### **2.2.3 Politique du développement du milieu rural**

Le gouvernement mauritanien vise « l'amélioration de la productivité » et « la diversification des produits » dans sa stratégie de développement de la zone rurale et s'est fixé comme objectif final « le renforcement de la compétitivité sur les marchés nationaux et internationaux ». Cette politique met l'accent sur la riziculture irriguée.

Les orientations stratégiques du développement du secteur oasien ont pour objectif global un développement durable du secteur en raison de la fragilité du milieu. Malgré son faible poids dans l'économie nationale, l'agriculture oasienne contribue à la fixation des populations, à la régénération du milieu naturel et à la sécurité alimentaire du pays. Les axes d'intervention retenus par les documents de la politique nationale (Cadre Stratégique de la Lutte contre la Pauvreté et Stratégie du Développement du Secteur Rural) dans le domaine oasien visent les points suivants. Ces points sont élaborés sur la base de la stratégie du Projet Oasis (la phase actuelle est intitulée le PDDO) mené par le MDRE, il s'agit de :

- développer les infrastructures sociales et le désenclavement des zones de production
- améliorer les rendements de la phoeniciculture et la production maraîchère par la vulgarisation de paquets technologiques adaptées
- favoriser la recharge des nappes phréatiques et développer les techniques d'économie de l'eau
- lutter contre l'ensablement des oasis
- développer le crédit mutuel en milieu oasien
- valoriser le patrimoine touristique dans les oasis

### **2.3 Départements et ministériels concernés**

Les principaux ministères concernés de la présente étude sont le Ministère Chargé de la Promotion Féminine, de l'Enfance et de la Famille (MCPFEF), le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAE) et le Ministère de la Santé (MS).

### **2.3 1    Ministère Chargé de la Promotion Féminine, de l'Enfance et de la Famille (MCPFEF)**

#### **(1) Objectif de création**

Le Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine (SECF) a été créé en 1992 avec l'objectif d'assurer la promotion féminine et la protection de la famille Mauritanienne. Le code du statut personnel qui assure l'égalité des deux sexes est promulgué en 2001. En 2007 le SECF devient le Ministère Chargé de la Promotion Féminine, de l'Enfance et de la Famille avec la même mission d'assurer les droits et les obligations des femmes et les droits des enfants à travers l'application de ce code ainsi que l'élaboration des politiques sectorielles qui tiennent compte de l'aspect genre, de la promotion féminine ou des projets de développement.

#### **(2) Structure d'exécution**

Ayant son Ministre au sommet de sa hiérarchie, le MCPFEF est sous la tutelle du Premier ministre, au même rang que les autres ministères. Le Cabinet du Ministre est composé ; de deux chargés de mission, trois Conseillers techniques, l'Inspection interne, et le Secrétaire particulier. Et l'administration centrale comprend ; le Cabinet du Ministre, le Secrétaire Général, La Direction des Etudes, de la Coopération et du Suivi, La Direction de la Promotion de la Femme, la Direction de l'Enfance, la Direction de la Famille, la Direction des Affaires Administratives et Financières. Elle comprend aussi les Coordinations Régionales (1 dans chaque Wilaya) et les deux centres (le Centre de Formation pour la Promotion Féminine et le Centre de Formation pour la Petite Enfance) qui sont soumis à la tutelle technique du MCPFEF. Le nombre total du personnel est environ 170.

#### **(3) Finance**

Le budget du MCPFEF de l'année 2007 est environ 707,5 millions UM (environ 2,83 millions de US\$ /calculé avec le taux de change d'un dollar=250UM). Le budget est séparé en deux volets de ; budget de fonctionnement et de budget de d'investissement. Le budget de l'année 2004 était d'environ 242 millions UM (environ 930 000 dollars). En plus du budget national, les programmes de la promotion féminine, de protection de l'enfance et de la famille bénéficie de l'aide des projets de coopération des principaux bailleurs de fonds (le FNUAP, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, le PNUD, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et le gouvernement du Qatar, l'UNICEF, GTZ, ...) dont le montant s'élève à environ 52 millions UM (200 000 dollars EU).

#### (4) Structure d'exécution/situation des activités de la Direction de la Coopération et de la Planification des Projets

La partie homologue de la présente étude est la Direction des Etudes, de la Coopération et du Suivi. Cette direction est composée de 3 Services suivants: le Service des Etudes et des Statistiques, le Service de la Coopération et le Service du Suivi. Les principales activités sont : l'élaboration des plans d'actions et les rapports d'activités annuels du département ; l'élaboration et la coordination des politiques et stratégies du département ; la recherche des financements ; l'assurance du suivi et évaluation, la coordination avec les autres départements concernés ou les bailleurs de fonds ; la contribution à l'identification des projets de développement en faveur de la femme et l'enfance réalisé par d'autre départements techniques ; le suivi et mise en œuvre de la politique de renforcement des capacités du ministère en collaboration avec les partenaires de développement.

#### (5) Coordinations Régionales

Etant sous l'autorité directe des Wali selon l'arrêté et aussi sous la tutelle de l'Administration centrale du MCPFEF, les Coordinations Régionales sont composées de : la Coordinatrice, Chargé de la Coopération, Chargée de la promotion féminine, Chargée de la famille et Chargée de l'enfance. Le nombre du personnel d'une coordinatrice variant d'une région à l'autre. En Adrar, en plus de la coordinatrice, il y a 5 responsables dont 3 ont une situation régulière. L'un des responsables est chargé de la gestion du Centre de Formation pour la Promotion Féminine (CFPF) dont lui-même est le directeur. L'un d'entre eux s'occupe des problèmes de la famille, deux sont chargés de l'éducation des enfants. La Coordination se charge principalement de la gestion d'un jardin d'enfants ou des activités de la sensibilisation. Le jardin d'enfants garde environ 80 enfants de 3 à 6 ans. Etant effectuées irrégulièrement, les activités de la sensibilisation en 2004 consistaient ; mobilisation et sensibilisation des femmes aux droits de la famille et des femmes, aux HIV/SIDA, à la santé reproductive et à l'éducation, à l'alphabétisation. Les activités de la sensibilisation du domaine de la santé sont menées conjointement avec la Coordination et le MS qui est chargé des formateurs. En plus de ces activités, la participation à l'éducation des femmes à long terme ou les activités de la sensibilisation sont en cours d'examen.

Le budget des Coordinations Régionales (Antennes Régionales à l'époque) était 200 000 UM (environ 770 dollars EU) pendant 3 ans de la période de 2001-2004. Le budget de l'année 2007 pour l'ensemble de 13 Coordinations Régionales est de 19,24 millions UM (environ 76 milles dollars EU) qui revient à 1,48 millions UM (environ 590 dollars EU) pour chaque Coordination. Le budget est divisé en frais de missions venues de l'administration centrale, frais divers ou frais des activités. N'étant pas compris dans ce montant, le frais du personnel et les frais d'électricité qui sont payés

par le budget de l'Etat.

### **2.3.2 Ministère d'Agriculture et l'Elevage (MAE)**

#### **(1) Niveaux central et régional**

Le Ministère du Développement Rural et de l'Environnement (MDRE) est devenu le Ministère de l'Agriculture et l'Elevage (MAE) par la réforme ministérielle du mois de juin 2007. Le MAE est un ministère technique chargé de l'élaboration et de l'exécution des politiques relatives au développement de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'aménagement rural. Chaque Wilaya dispose d'une délégation régionale. Les responsables des services désignés par le MAE sont groupés sous la responsabilité de la délégation.

Sous la tutelle du Wali et dans le cadre de la politique nationale et régionale, le Délégué est chargé d'appui à la réalisation des activités de développement de l'Agriculture et de l'élevage qui sont menées dans sa région. Les projets et programmes tels que le PDIAM, PDDO et le PDRC sont exécutés dans ce cadre par les unités de coordination installées dans le Ministère.

Les responsables régionaux du service agricole, du service d'élevage ou du service de la recherche, de la formation et de la vulgarisation sont les collaborateurs du Délégué qui est le porte-parole direct du ministère dans sa région ; ils exécutent les activités de la délégation en apportant leur appui technique (voir l'organigramme du MAE et de la délégation de l'Adrar et du Tagant). Toutefois, on doit dire que l'état des activités au niveau de ces deux Wilayas n'est pas satisfaisant à l'exception de celles menées par le PDDO faute de personnel et du budget.

#### **(2) Services techniques du niveau central**

Les rôles des services techniques centraux qui ont des rapports avec les services régionaux sont comme suit.

##### **1) Direction de l'Agriculture (DA) :**

La Direction de l'Agriculture a pour mission d'élaborer et de superviser l'exécution de la politique nationale dans le domaine de la production agro-industrielle et proposer des politiques garantissant le développement de ces produits. Elle est en outre en charge des produits phytosanitaires et du contrôle de la qualité de tous les produits agricoles. Elle prend des mesures pertinentes pour dynamiser les diverses activités relatives à l'ensemble du système de production (la production, le marché, les prix ou les techniques concernées).

## 2) Direction de l'Elevage (DE) :

La Direction de l'Elevage est chargée de fournir les services vétérinaires et la production animale. Elle est chargée d'assister la production animale et la productivité à travers les conseils techniques, le contrôle des maladies, les services de la santé publique vétérinaire et la formation.

## 3) Direction de la Recherche, de la Formation et de la Vulgarisation (DRFV) :

La mission de la DRFV est de participer à la formulation et à l'exécution des politiques relatives aux producteurs et aux organisations professionnelles du développement, la structuration et l'organisation du milieu rural. Elle est chargée de la coordination, du suivi et des services d'appui technique aux producteurs et à leurs organisations socioprofessionnelles à travers la délégation régionale du MAE. Elle est en outre chargée de la facilitation de relation entre la recherche agricole, les agriculteurs et le ministère afin d'harmoniser les contenus et les approches de la recherche et du développement, et de fournir les appuis techniques et pédagogiques aux régions et de faciliter l'échange d'informations et d'expériences entre eux.

## 4) Direction de l'Aménagement Rural (DAR) :

La direction est en charge d'assurer l'utilisation durable des ressources naturelles renouvelables (sol, eau de surface,...) et de leur préservation. Elle effectue l'inventaire des ressources naturelles, des infrastructures et veille à la rationalisation de l'exploitation des ressources en eau, établit des réglementations pour leur utilisation, élabore les politiques d'aménagement qui vise l'utilisation durable et, définit et exécute les politiques pour l'aménagement d'irrigation.

### **2.3.3 Ministère de la Santé (MS)**

#### **(1) Administration de la santé**

En tant que ministère en charge de l'ensemble du domaine de la santé en Mauritanie, le Ministère de la Santé (MS) mène des activités de traitement, de prévention, d'hygiène, d'éducation sanitaire, de nutrition, de consultation, de formation du personnel médical, de diverses formations ou de recherche médicale. Par ailleurs, c'est à ce ministère de déterminer les règlements, les modes de production et de traitement ou les codes relatifs aux médicaments afin de fournir les médicaments de base à des prix fixes nationaux. Le domaine des affaires sociales qui était à la charge de l'ancien Ministère de la Santé et des Affaires Sociales étant transféré au Commissariat à la Protection Sociale et à la Sécurité Alimentaire (CPSSA) lors de la réforme du mois de juin 2007 qui a eu lieu après l'arrivée du nouveau gouvernement, la Direction des Services de Santé de Base a été nouvellement créée à la place de la DAS qui était en charge de ces fonctions

transférées<sup>2</sup>. Basé sur la reconnaissance de l'importance des activités de la santé du niveau communautaire, la création de cette nouvelle Direction vise à élargir les services médicaux à la population éparpillée dans la zone vaste de désert tout en ayant la participation des communautés aux activités de santé locale ou la formation du personnel au niveau local en tant que stratégie. Le MS qui a formé jusqu'à présent environ 700 accoucheuses auxiliaires (AA) dans le cadre de la politique de la santé reproductive (2002-) pour renforcer le personnel du niveau régional, ne s'occupait pas des agents de santé communautaire formés par l'UNICEF ou le GTZ en les écartant de son système administratif. Mais, dans sa nouvelle politique de santé locale, il compte intervenir aux activités de ces agents en fonction des besoins de la part des communautés.

A part la direction précitée, il existe 7 autres directions à l'intérieur du Ministère de la Santé sont ; la Direction de la Programmation, de la Coopération et de l'Information Sanitaire, la Direction de la Médecine Hospitalière, la Direction de la Lutte contre les Maladies, la Direction de la Pharmacie et des Laboratoires, la Direction des Ressources humaines, la Direction des Affaires Financières, et, la Direction des Infrastructures, du Matériel et de la Maintenance.

## (2) Système de soins médicaux

Le système médical a une forme pyramidale composée par les hôpitaux nationaux (régionaux) au sommet de la pyramide, suivis des Centres de santé (CS) et des Postes de Santé (PS) et la population profite de ce système en fonction de la gravité de maladie. Les catégories du personnel médical sont ; le médecin, l'infirmier, l'infirmier auxiliaire, la sage-femme et l'accoucheuse auxiliaire. Le manque du personnel médical est grave, par exemple, le nombre de population par rapport au personnel médical de la Wilaya du Tagant dont la population est d'environ 86000 habitants, un médecin pour 10783 habitants et un infirmier pour 3595 habitants<sup>3</sup>. La grande partie du budget étant consacrée aux services médicaux du niveau supérieur, celui des établissements primaires et secondaires est relativement faible<sup>4</sup>.

---

<sup>2</sup> Décret n°087-2007/P M fixant les attributions du ministre de la santé et l'organisation de l'administration centrale de son département : juin, 2007

<sup>3</sup> Présentation de la Wilaya du Tagant 2005: Dr. Hamahoullah Ould Cheikh, DRPSS

<sup>4</sup> Annuaire des Statistiques Sanitaires 2005 : Ministère de la Santé, avril 2007

**Tableau 2.3.1 Budget du Ministère de la Santé par catégorie d'établissement**

| Niveau      | Montant millier |    |           | Taux d'exécution |
|-------------|-----------------|----|-----------|------------------|
|             | Prévu           | %  | Exécution |                  |
| Primaire    | 2.867.491       | 29 | 1.917.095 | 67%              |
| Secondaire  | 884.883         | 9  | 750.102   | 85%              |
| Tertiaire   | 3.240.511       | 33 | 1.931.969 | 60%              |
| A. Centrale | 2.779.946       | 28 | 2.028.901 | 73%              |
| Total       | 9.772.831       |    | 6.628.067 | 68%              |

Source des données : Annuaire des Statistiques Sanitaires 2005 : Ministère de la Santé, avril 2007

### (3) Mesures d'amélioration de la nutrition

Les mesures d'amélioration de la nutrition en Mauritanie sont abordées par le Ministère de la Santé et le Commissariat à la Protection Sociale et à la Sécurité Alimentaire. Par le point de vue du traitement de maladies, le Ministère de la Santé s'occupe des cas de carence nutritionnelle grave par les activités de surveillance, la réhabilitation des établissements de la santé et la création des Centres de Réhabilitation et d'Education Nutritionnelle (CREN). Or, le CPSSA dont l'origine est l'Aide d'urgence en 1970 créée par l'armée lors de la crise alimentaire fonctionne pour parer aux crises alimentaires dans tous les territoires par le point de vue de la sécurité alimentaire.

En décidant une aide d'urgence pour la sécurité alimentaire pour la période de 2002 à 2017, le gouvernement mauritanien a créé les Centres d'Alimentation Communautaire (CAC) pour l'amélioration de la nutrition des enfants de moins de 5 ans et a construit les CREN pour faire face à des cas de carence nutritionnelle grave qui nécessitent des soins médicaux en plus de la nutrition. Grâce à la construction de 632 CAC et 70 CREN dans le cadre de ce programme national, on pourra sauver 31 600 enfants. Le CPSSA est financé par le budget du gouvernement (14 milliards ouguiya en 2003) et le financement de l'Union Européenne, du Japon, du PAM ou de la Chine. Le CPSSA réalise un programme d'amélioration de la nutrition pendant 6 mois par an avant la période de récolte grâce à l'aide de l'Italie pour la région du nord et de l'UE pour les autres Wilayas.

## 2.4 Aperçu du milieu oasien

### 2.4.1 Aperçu

Du point de vue historique, les oasis ont toujours joué un rôle prédominant, aussi bien social que culturel, ayant permis au fil des années la sédentarisation des populations locales. En zone oasienne, l'activité agricole repose essentiellement sur le palmier dattier. Le sous-secteur oasien concerne quelques 15 000 exploitations de très petite dimension (32 ares, en moyenne). La conduite de ces exploitations est basée sur la

culture du palmier (environ 1,9 millions de palmiers) et les cultures irriguées associées, céréales mais aussi légumes et luzerne. L'agriculture oasienne est diversifiée selon les zones écologiques entre des systèmes de production qui intègrent un élevage mobile, l'agriculture en décrue et l'agriculture oasienne et des systèmes oasiens classiques basés sur un élevage sédentaire (Adrar et Tagant). En plus, ce secteur connaît une situation de déséquilibre marquée d'une part, par une forte incidence de la pauvreté, liée en partie à l'enclavement et à la perte des avantages comparatifs traditionnels des oasis en termes de l'expédition des produits et d'autre part, par une surexploitation des ressources en eau, de la baisse de la nappe phréatique ou de l'ensablement.

## **2.4.2 Agriculture**

### **(1) Production agricole**

En Mauritanie, il y a 12 Wilayas de : l'Adrar, le Tagant, l'Assaba, le Brakna, le Daklet Nouadhibou, le Gorgor, le Guidimaka, le Hodh El Chargui, le Hodh El Gharbi, l'Inchiri, le Tiris Zemmour et le Trarza ainsi que la capitale Nouakchott.

Parmi eux, les cinq principales régions oasiennes de Mauritanie (Adrar, Tagant, Assaba, Hodh El Gharbi et Hodh El Chargui) intègrent dans leur potentiel le système phoenicicole constitué de 5 000 ha de palmeraies et environ 30 000 ha de zones de décrue et 60 000 ha de cultures pluviales. La production agricole avec ses 16 000 t de dattes, 27 000 t de céréales pluviales, 20 000 t de céréales de décrue, 4 000 à 5 000 t de légumes, 4 000 t environ de blé et orge, constitue une composante importante du secteur agricole mauritanien. Les systèmes de production que l'on trouve dans les différentes régions oasiennes varient avec les conditions naturelles et socio-économiques qui leur sont propres.

La Wilaya de l'Adrar constitue la zone oasienne où les systèmes de production sont les plus intensifs, du fait de la maîtrise par les populations agricoles des pratiques culturales, tant pour la conduite du palmier dattier que des cultures sous-jacentes qui sont très diversifiées (cultures maraîchères destinées aux marchés du chef-lieu de la région et de la capitale Nouakchott, céréales, luzerne destinées aux marchés locaux et à l'autoconsommation). Cependant, la faiblesse du potentiel de la nappe ne permet plus d'assurer une irrigation optimale des cultures en place dans les palmeraies. La culture des champs d'épandage n'est actuellement envisageable qu'en bonne année pluviométrique, une fois tous les quatre ans en moyenne. L'élevage camelin reste important et constitue la principale source de viande des populations. L'élevage se limite en général à un petit élevage caprin en enclos mais reste important pour les besoins d'autoconsommation familiale.

Le Tagant est similaire dans sa partie nord à la Wilaya de l'Adrar en ce qui concerne les caractéristiques de la palmeraie et de son système d'exploitation. Les cultures

sous-jacentes du palmier sont dominées par les céréales et les cultures maraîchères destinées au marché local et à l'autoconsommation. La sécheresse qui affecte également cette région réduit les possibilités de pratique régulière des cultures de décrue.

La Wilaya de l'Assaba bénéficie de conditions climatiques permettant la pratique des cultures pluviales et de décrue qui représentent plus de 60% de la superficie agricole. La palmeraie est conduite de manière extensive et sa production ne constitue qu'un complément aux autres productions agricoles dont l'élevage est une composante non négligeable. La pratique des cultures sous palmiers est amorcée depuis quelques années dans certaines oasis mais reste encore marginale.

Les deux Hodhs (Gharbi et Chargui) ne disposent que d'un nombre réduit de palmeraies conduites de manière extensive. La production agricole de ces deux régions consiste en cultures pluviales et de décrue.

Ci-dessus est le résumé de l'agriculture des 5 régions oasiennes. Parmi ces 5 régions, les 2 Wilayas concernées par la présente étude dont le degré de dépendance aux palmiers est élevé surtout dans le domaine de l'agriculture ont un problème suivant. Plus de la moitié de la production nationale de dattes, qui varie de 10 000 à 20 000 tonnes par an, est réalisée dans les Wilayas de l'Adrar et du Tagant (environ 13 000 tonnes en 2000). La production par palmier demeure faible. Elle varie entre 11 à 15 kg contre 150 à 200 kg dans les pays de la sous-région. La sous-productivité est due à la maladie de Bayoud ou à la technique de la gestion de culture rudimentaire. Par des contraintes des conditions naturelles ou du réseau de distribution, la production maraîchère ou céréalière est destinée à l'autoconsommation à l'exception d'une petite partie.

## (2) Appui à l'agriculture

### 1) Distribution

La production agricole, notamment la production des dattes, des cultures maraîchères et de certaines céréales, est la principale activité économique dans les oasis. Il n'existe pas actuellement de données statistiques fiables sur les productions (activités de production et évolution des quantités produites) ni sur la commercialisation des produits agricoles. Chaque intervenant utilise ses propres statistiques obtenus à partir d'enquêtes qu'il a réalisées ou par le croisement de données recueillies auprès d'autres intervenants. Toutefois on peut affirmer que dans la majorité des oasis et en plus des palmiers dattiers, on pratique des cultures maraîchères destinées principalement à l'autoconsommation et accessoirement aux marchés locaux, et des cultures vivrières de décrue ou pluviales (céréalières). Certaines oasis sont spécialisées dans la production maraîchère destinée à la

consommation des centres urbains. En général les oasis de l'Adrar alimentent la ville de Nouakchott, celles des autres Wilayas alimentent les chefs-lieux de Wilayas.

La commercialisation des dattes ne pose pas de problèmes particuliers, en effet les dattes sont commercialisées durant la période de récolte communément appelé «la Guetna», période durant laquelle les oasisiens sont face aux différents acheteurs de dattes. Les ventes se font généralement sur pied.

Les prix des dattes varient considérablement suivant le lieu de production. Le prix moyen des dattes récoltés dans la région de l'Adrar est de loin supérieur aux prix moyens des dattes récoltés dans les autres régions et pour la même variété. On estime généralement que le climat et les conditions hydrauliques et géologiques de la région de l'Adrar sont mieux adaptés à la phoëniculture et ses dattes sont vendues à des prix élevés.

Les cultures maraîchères se sont rapidement développées depuis la création des AGPO dans les zones oasiennes, et plus particulièrement dans les oasis proches des villes centrales ou les chefs-lieux tel que Atar, Tidjkja, Kiffa, Ayoun et Nema. Les produits maraîchers sont expédiés non seulement vers les villes voisines mais aussi vers les grandes villes du pays. Entre les fourchettes saisonnières (période de récolte et soudure), les cultures maraîchères enregistrent des variations de prix très significatives (plus de 200%). Le choix a donc porté sur des spéculations orientées vers le marché (denrées facilement transportables et de longue durée de conservation); cependant presque pas de mesure administrative appropriée aux niveaux des circuits de commercialisation n'a été prise. Comme appui au secteur agricole, on peut citer que la SONIMEX (Société Nationale d'Import et d'Export) est intervenue par l'achat de la production des carottes en Adrar. Mais l'intervention ayant un caractère subventionnel s'est arrêté au bout de la quatrième saison en 2003. Le résultat est qu'on assiste à une production importante au niveau des oasis mais il est impossible de l'écouler par manque à la fois de moyens de transport et d'acheteurs potentiels, l'enclavement actuel des oasis contribue pour beaucoup aux difficultés de commercialisation.

## 2) Vulgarisation agricole

Pour ce qui est de la vulgarisation, le Projet des Services Agricoles (PSA), financé par la Banque Mondiale a contribué à la mise en œuvre de la politique du département en matière de conseil agricole et qui avait pour objectifs principaux :

- i) d'harmoniser progressivement les activités du service de la vulgarisation agricole en se fondant sur les principes d'une gestion professionnelle orientée vers la satisfaction de la demande et des besoins des exploitants.

- ii) de renforcer les liens entre la recherche et la vulgarisation en s'attachant principalement à la recherche adaptative et appliquée conformément à la politique sectorielle du gouvernement.

Les programmes de conseil agricole mis en œuvre dans le cadre du PSA n'ont pas ciblé le secteur oasien par un dispositif et des thèmes spécifiques et appropriés. Cependant d'autres programmes comme le Projet Oasis ont essayé de réaliser des actions de vulgarisation agricole spécifique au secteur oasien.

En effet les populations oasiennes ont été appuyées, en matière d'acquisition de savoir-faire, par un programme de vulgarisation à deux volets :

- i) une approche par la formation et par la visite réalisée avec l'encadrement du projet, des structures régionales compétentes et parfois des ONG.
- ii) une approche innovante dite « vulgarisation paysanne ».

Cette deuxième approche visait l'instauration d'échanges entre paysans maghrébins et mauritaniens pour favoriser un transfert de savoir-faire et de pratiques mises au point par des populations ayant adapté leur mode de vie et de production aux contraintes de l'environnement hostile des milieux arides. Cette approche s'appuie sur l'hypothèse que rien ne remplace la réalité constatée et vécue par les acteurs eux-mêmes auprès d'autres acteurs œuvrant dans des conditions similaires. Bien qu'elle ait démontré son efficacité en matière de l'amélioration des conditions de la vie des femmes (pâtisserie etc.), son impact n'est pas visible dans le domaine des techniques agricoles ou de la vulgarisation de ces techniques.

### **2.4.3 Evolution de la situation sociale**

On peut citer le problème de l'exode de la population rurale obligée de partir vers les villes à cause de la sécheresse persistante. La plupart de ces personnes étant des hommes, le nombre des foyers dont le chef est une femme a augmenté considérablement dans le milieu rural. Par conséquent, le rôle des femmes en tant que moteur du développement de la zone devient de plus en plus important.